

Le Courrier au cœur de l'événement

Vendredi passé, Le Courrier était invité par RTN à venir parler de l'actualité du Vallon sur ses ondes. C'est la troisième fois depuis mi-octobre que la radio neuchâteloise donne la parole aux mots de votre journal. C'est dans la Matinale de Noemy et Yannick que l'information régionale est mise à l'honneur depuis plusieurs mois. Quelques minutes d'antenne qui permettent d'offrir une vitrine cantonale à certains sujets vallonniens. Outre cet aspect utile et cet acte de solidarité d'un « grand frère médiatique », cette initiative prouve que certains médias ont encore des idées pour diversifier leur contenu et faire vivre l'info locale. Comme le veut le slogan, quand RTN réveille les régions, le Courrier est au cœur de l'événement !



Aux commandes de la Matinale, le duo Noemy et Yannick est d'une complicité redoutable d'efficacité.

Le traitement de l'information a toujours été au cœur de ma réflexion sur le travail du journaliste et sur la plus-value qu'il peut y apporter. La multiplication des canaux de communication, et notamment internet et les réseaux sociaux, a conduit à un afflux toujours plus grand d'une masse de « nouvelles en tous genres ». Et avec ça, l'invariable question qui va avec : quels sujets méritent d'être sortis de la masse ? Ce qui est vrai à l'échelle régionale du Courrier, l'est aussi à l'échelle cantonale de RTN et ainsi de suite pour la Romandie et le territoire national. La première façon de trier a été de créer des rubriques (sport, société, politique, faits divers,...) et la seconde a été de se « partager » le travail. Le local aux médias régionaux, les sujets cantonaux aux médias un peu plus gros, la Suisse romande pour les suivants etc. En réalité, c'est une sélection naturelle qui s'est faite à cause de cette masse d'infos grandissante et des moyens en constante diminution. L'initiative de RTN est d'autant plus remarquable qu'elle va à contre-courant de la logique actuelle et il faut le souligner en gras et en gros titre !

Aller chercher l'info sur le terrain

En effet, l'exode publicitaire vers le numérique a mis en difficulté de nombreux médias « traditionnels » (journal, radio, tv) et les sujets locaux ont été délaissés par une large majorité d'entre eux. Chacun s'est comme « replié » sur lui-même et sur sa zone pour recentraliser les forces et limiter les coûts. Les « gros » sont alors moins sortis

pour aller chercher l'information et sont davantage restés « au bureau » pour attendre que les sujets viennent à eux. Et comme les plus petits événements n'ont souvent pas les moyens de faire de la pub pour se rendre visibles auprès des « gros médias », ils ont simplement disparu des radars. Corollaire direct : les mêmes sujets, c'est-à-dire les plus visibles (donc les événements avec plus de moyens), sont arrivés dans toutes les rédactions du pays. Ce qui a abouti à une uniformisation des sujets dans les médias et à une uniformisation des médias. D'où les remarques qui se sont fait entendre ces dernières années « *tous les médias servent la même soupe, on n'entend plus parler de ce qui se passe autour de chez nous...* ».

Le travail local, gage de diversité !

Le rôle des médias locaux comme le Courrier ou RTN, qui vont encore sur le terrain et qui vont chercher littéralement l'information, a donc pris une valeur d'autant plus grande ces dernières années. Ce sont les seuls qui traitent encore de ce qui se passe autour de chez vous et les seuls qui garantissent la diversité de l'information en allant la chercher. Voilà leur force et leur impact. Et pourtant ce sont eux qui sont les plus « à risque » de disparition. Et même si, plus ils sont petits, moins ils sont soutenus par l'État, les quelques coups de pouce qu'ils reçoivent sont indispensables à leur survie. Libre à vous de garder ces quelques lignes à l'esprit. Jusqu'à ce dimanche 13 février par exemple ?

Voir suite en page 3

Courrier Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 10 février 2022 N° 5

PAGE 2

PAGE COMMUNALE

Fête du 24 février : absinthe communale et Prix de la citoyenne d'honneur.

PAGE 8

SAPEURS-POMPIERS

Entrée en caserne pour les nouvelles recrues et notamment pour notre journaliste.

PAGE 15

VOLLEYBALL LNA

Valtra marque son territoire après une lutte belle et acharnée.

PREMIER CAHIER

Infos communales 2
Chronique régionale 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5

Chronique régionale 6, 7
Où sortir 7
Chronique régionale 8

TROISIÈME CAHIER

Les sports 9
Saint-Valentin 10, 11

Les emplois 11
Où sortir 12

QUATRIÈME CAHIER

Les sports 13, 14, 15
Affaires immobilières 16

4 CAHIERS | 16 PAGES

Lien direct Vitrine vaudoise pour « produits » neuchâtelois

La Marche du 1^{er} mars approche et le canton s'apprête à célébrer la fierté neuchâteloise le temps d'une journée. Le reste de l'année, les actes et les symboles d'attachement des Neuchâtelois à leur circonscription sont rares. Mais peut-on vraiment en vouloir à la population ? Non, elle n'est que le reflet d'un mal beaucoup plus profond.

Un mal ancré dans nombre d'institutions où la carte locale est ignorée voire même rejetée. Je ne parlerai pas de l'emploi frontalier, trop facile ! Les cas d'établissements – publics notamment – faisant appel à des prestataires hors canton ne manquent pas non plus hélas. Ces jours, c'est la Fondation Sport NE qui en a apporté une nouvelle preuve cinglante.

Je ne remets pas en cause l'extraordinaire utilité de cette structure qui a versé 1,5 million de francs aux meilleurs sportifs neuchâtelois depuis sa création en 2007. En revanche, le choix de la marraine 2022 est beaucoup moins enthousiasmant.

Pour mettre en avant le sport neuchâtelois et pour illustrer la réussite sportive cantonale, c'est une ancienne athlète... vaudoise qui a été choisie. Ce n'est pas la carrière de Léa Sprunger qui pose question mais n'aurait-il pas été plus logique de donner ce rôle à une Neuchâteloise ou à un Neuchâtelois ? Toute assimilation gardée, c'est un peu comme si un commerçant utilisait une (belle) vitrine vaudoise pour vendre des produits neuchâtelois.

Le Lynx

Naissance

Arthur Alwegg Hofmann

Décès

M. Gérald Sautaux
88 ans, Boveresse

M^{me} Gladys Gattoliat,
née Hofstetter
93 ans, Couvet

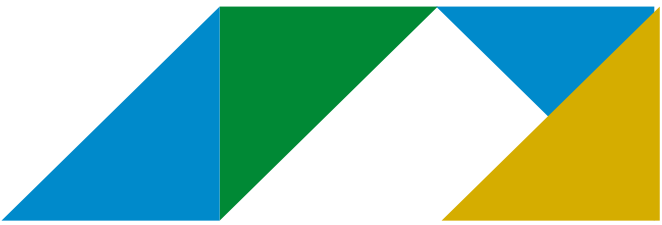
M. Jean-André Marioni
66 ans

En plus dans ce numéro

L'entreprise AP Recyclage est à votre disposition pour la récolte et la valorisation de vos déchets.

Toute la musique que j'aime

Il reste encore quelques places disponibles pour les représentations du cabaret-spectacle, vendredi 11 et samedi 12 février à la maison des Mascarons de Môtiers, Réservation au 078 924 35 45



INFORMATIONS
COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS



ÉDITO

FÊTE DU 24 FÉVRIER, ABSINTHE COMMUNALE
ET PRIX DE LA CITOYENNE D'HONNEUR

Validée en votation populaire le 24 février 2008, la fusion des 9 communes a été célébrée pendant 10 ans, de 2010 à 2020, lors d'une journée ou d'une soirée au programme varié organisée chaque année dans un lieu emblématique de la commune. On pouvait y déguster la cuvée d'absinthe communale annuelle, chaque année décorée d'une étiquette réalisée par un artiste local, le Prix du citoyen d'honneur était remis à une personne ayant œuvré au rayonnement de la commune, le tout agrémenté de prestations musicales et culinaires organisées par les associations locales.

devrait donc avoir lieu le samedi 24 février 2024.

Pas de festivités donc cette année, mais la tradition de la cuvée d'absinthe communale perdure. Choisie avec soin lors d'une dégustation à l'aveugle par un jury hétéroclite, cette cuvée a été sélectionnée parmi 13 absinthes distillées par les membres de l'Association interprofessionnelle de l'absinthe du Val-de-Travers. Elle est cette année ornée d'une œuvre de Benjamin Locatelli, fondateur notamment du Klab, un espace culturel et de co-working aux Verrières, qui s'est inspiré des éléments suivants :



Cuvée 2022 de l'absinthe communale par Benjamin Locatelli.

Les conditions sanitaires ayant eu raison de l'édition 2021 de cette fête, le Conseil communal souhaite aujourd'hui que cette célébration suive un autre rythme. Treize ans après la fusion, la date du 24 février reste un moment important dans l'histoire de la commune et nous devons toujours y voir l'aboutissement d'un projet commun, fait de discussions et de compromis, qui aura permis à la région de s'adapter aux changements rapides du monde qui nous entoure. S'inspirant du caractère institutionnel de cette date, cette fête serait désormais organisée lors de la dernière année de la législature, pour rappeler l'importance de construire ensemble une vision commune de l'avenir – la prochaine édition

« J'ai d'abord sélectionné une vingtaine de mots et de dates en rapport à l'histoire de l'Absinthe que j'ai tagués en noir brillant sur un fond noir mat. En vert, on retrouve ces mêmes mots clés en superposition avec un effet de vapeur qui remonte. L'idée est de laisser les gens chercher les mots clés sur l'œuvre. »

Les bouteilles, en nombre limité, seront en vente à partir du 24 février au service de la culture, des loisirs et des sports (Grand-Rue 38, Couvet, 032 886 43 77, cultureloisirssports.vdt@ne.ch) ainsi qu'à l'accueil d'espaceVAL (Clos-Pury 15, Couvet, 032 889 69 19, info@espaceval.ch). Des lithographies de l'œuvre, elles aussi en nombre limité, sont éga-

VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

LE COLLÈGE DE NOIRAIGUE SE PRÉSENTE

Depuis le mois d'août 2019, le programme PRIMA a été introduit dans quatre collèges de notre cercle scolaire, proposant un enseignement de l'allemand par immersion partielle aux élèves dès leur plus jeune âge. Après une première année au cours de laquelle une classe multi-niveaux regroupait les élèves néraouis de la 1^{re} à la 4^e année, et dont seuls les deux premiers degrés suivaient le programme PRIMA, la filière Travers-Noiraigue a été réorganisée pour une meilleure distribution des élèves

dans les classes des deux villages. Depuis lors, ce sont deux classes regroupant les élèves de 1^{re} et de 2^e années qui sont installées dans le collège de Noiraigue. À ce jour, 11 élèves de Noiraigue et 23 de Travers sont répartis dans deux classes de 17 élèves, tenues par Lauriane Fatton et Nanetta Jöhl. Pour la suite de leur scolarité, ces élèves se rendront à Travers de la 3^e à la 6^e année, puis à Fleurier pour la fin de leur scolarité obligatoire.



De gauche à droite sur la photo : Lauriane Fatton et Nanetta Jöhl.

(03/24) ©Tam Berger

ANNONCES

DÉLAI D'INSCRIPTION
FOIRE DE COUVET

Les sociétés et marchands intéressés à participer à la foire de Couvet, le vendredi 27 mai 2022 sont priés de s'inscrire d'ici au 28 février 2022. Renseignements et inscriptions : Commune de Val-de-Travers, Sécurité de proximité, Grand-Rue 38, 2108 Couvet, tél. 032 886 43 40, protectionpopulation.vdt@ne.ch

ABBAYE DE FLEURIER 2022

Les sociétés locales et les marchands itinérants désirant exploiter un stand ou une buvette lors de la prochaine fête de l'Abbaye, qui aura lieu du 25 au 27 juin 2022, sont priés de s'inscrire par écrit. Les demandes doivent contenir une description succincte de l'offre proposée ainsi que les éventuelles patentes ou autorisations dont le demandeur est

titulaire et qui sont en lien avec l'activité qu'il est prévu d'exercer dans le cadre de la fête. Les dimensions du stand doivent également être indiquées. Les demandes doivent être adressées jusqu'au 31 mars 2022 à : Commune de Val-de-Travers, Sécurité de proximité, Grand-Rue 38, 2108 Couvet, protectionpopulation.vdt@ne.ch. Passé ce délai, les réservations ne seront plus prises en considération.

INFOS PRATIQUES

VOTATIONS DU 13 FÉVRIER –
TOUS AUX URNES !

Le Conseil communal recommande à la population de Val-de-Travers de voter par correspondance. Il sera toutefois toujours possible de vous rendre au bureau de vote de Fleurier (rue du Temple 8) entre 10 h et 12 h le dimanche 13 février. La carte de vote est obligatoire pour pouvoir prendre part au scrutin.

Vote par correspondance

Votre carte de vote doit contenir votre date de naissance et signature. N'oubliez pas d'affranchir l'enveloppe si vous l'envoyez par la poste, sans quoi votre vote ne pourra pas être pris en considération. À envoyer au plus tard le jeudi 10 février en courrier A.

Par ailleurs, vous avez la possibilité de déposer votre enveloppe de vote dans l'urne ou la boîte aux lettres de votre village, jusqu'au dimanche matin à 10 heures.

Renseignements

www.ch.ch/fr/democratie/votations
Administration communale : 032 886 43 00 selon les horaires suivants :
Lundi à jeudi 8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h
Vendredi 7 h 30 - 15 h (non-stop)

En sus des notices explicatives fédérale et cantonale, les électrices et électeurs ont la possibilité de se documenter sur les sites Internet suivants : www.swiss.vote et www.easyvote.ch



Le Courrier au cœur de l'événement

Suite de la page 1

Avec sa nouvelle chronique « Mon Régio », RTN a tourné son antenne vers le local et s'est ouvert vers six médias régionaux pour donner une large visibilité à leur labeur sur le terrain. C'est donc un travail d'équipe qui est proposé les vendredis matin à 7 h 10 dans la Matinale. Ainsi, c'est avec plaisir que j'ai poussé la porte du studio situé à Marin vendredi passé.

Diane à 5 h 30 et départ pour Marin

Et si RTN réveille les régions le vendredi depuis la rentrée de septembre, la radio réveille aussi les journalistes passablement tôt. Pour moi, c'était diane à 5 h 30, départ du Vallon à 6 h 15 et arrivée quelque quarante minutes plus tard sur place. Et comme être à l'heure c'est déjà être en retard, dit-on, c'est avec cinq minutes d'avance sur le rendez-vous que j'ai remonté la rue des Champs-Montants pour arriver à la bonne adresse, le 16A. Chaque jour de la semaine, Noemy et Yannick sont à l'antenne depuis 6 h et ils accompagnent les auditeurs jusqu'à 9 h. C'est eux qui gèrent en alternance les différentes « tâches régie » nécessaires au bon fonctionnement de l'émission (lancement des jingles, musiques,...). En alternance aussi, c'est l'un des deux qui nous reçoit pour préparer le passage à l'antenne. Cette fois-ci, c'est Noemy qui m'a accueilli. Quelques jours plus tôt, nous nous étions déjà parlé pour évoquer les sujets que

je souhaitais aborder à l'antenne. Liberté totale de ce côté-là !

Antenne à 7 h 10 et passage au « rythme radio »

FC Môtiers, SOS Chats Noiraigue, 150 ans des Bourbaki, chasse à la fée de la ludothèque du Val-de-Travers et « reconversion sportive » de l'ancien footballeur pro Charles-André Doudin aux Pinks de Couvet figurent dans mes notes. Tout ça en trois à quatre minutes. C'est court mais c'est le principe d'une chronique : information et dynamisme. Peut-être qu'elle gagnerait en clarté avec une minute de plus mais je chipote et finalement c'est à moi de savoir cibler les éléments clés à faire passer de l'écrit à la parole. On revient toujours à cette fameuse question de sélection de l'information finalement. Après un briefing express avec Noemy sur la chronique, place à l'antenne à 7 h 10. La chronique se passe bien grâce notamment aux relances et aux réactions de Noemy et Yannick sur les sujets évoqués. Fin de la chronique, nous échangeons quelques instants puis ils reprennent l'antenne avec les « intervenants maison » Mathieu Schaffner (responsable des sports du groupe BNJ auquel appartient RTN) ou encore la journaliste Sarah Massy. Des interventions que j'écoute sur la route du retour après ce passage « au cœur de l'événement ».

Kevin Vaucher

Un éboulement « miraculeux »

Lundi matin vers 5 h, la police a fermé la route reliant Fleurier aux Verrières à la suite d'un gros éboulement. Le tronçon concerné va du giratoire du Pont-de-la-Roche jusqu'à celui du Haut-de-la-Tour. C'est à l'entrée du tunnel surplombant Saint-Sulpice que 40m³ de rochers et de gravats ont déferlé sur la chaussée.

Plusieurs jours de perturbations

Heureusement, l'éboulement n'a finalement fait aucun blessé. Le fait que ce soit arrivé au petit matin avant 6 h, et non pas en plein trafic frontalier un peu plus tard, explique cette issue presque miraculeuse. Les photos de l'incident sont impressionnantes et montrent à quel point il aurait pu être plus dramatique. Les dégâts matériels



Face à la puissance de l'éboulement, les barrières de protection n'ont tout simplement pas tenu la comparaison.

sont plus nombreux et des barrières de protection ont notamment été balayées par le choc. Par souci de sécurité, la route restera fermée le temps de tout remettre en état. Il faudra également descendre les matériaux restés dans la pente qui menacent de chuter à leur tour. La perturbation va durer plusieurs jours et des déviations via La Côte-aux-Fées et La Brévine sont en place.



C'est juste à l'entrée du tunnel que s'est produit l'éboulement.

Dans le rugissement des sirènes

Les Suisses en ont pris l'habitude depuis le temps. Cette année encore, comme chaque premier mercredi de février, les 5000 sirènes d'alarme fixes (et 2200 mobiles) ont hurlé dans tout le pays. Au Val-de-Travers, il y en a une dans chaque village et le commandant de la protection civile, Laurent Jutzeler, estime que le réseau permet d'atteindre 90% de la population. Entre déclenchement à distance, tests silencieux tous les mois et problème de grand froid, découvrez tous les secrets des sirènes au son de sa voix (ou presque).

La Suisse et les systèmes d'alarme, c'est une histoire d'amour qui dure et qui perdure depuis la nuit des temps. Dès les années 1200, les habitants étaient prévenus des dangers par la corne du veilleur de nuit. Puis il y a eu le tocsin, les signaux de fumée ou encore les tirs de mortier (plus rares) avant l'apparition des premières sirènes. Si l'ingénieur français Charles Cagniard de Latour l'inventa en 1819, ce n'est que vers 1880, avec l'électrification, que son utilisation comme système d'alarme se développa.



Le Commandant de la protection civile Laurent Jutzeler s'appuie sur 130 astreints pour mener à bien ses mandats.

Sirènes gelées par le froid

En 1939, la Seconde Guerre mondiale sonna l'arrivée des sirènes mécaniques. « Elles n'étaient pas forcément idéales car il arrivait que certaines d'entre elles gèlent dès les premiers grands froids hivernaux », rapporte Laurent Jutzeler. En 1962, les sirènes pneumatiques (inspirées des cornes de brume des navires) ont été créées. Suivies de près par les sirènes électroniques (1983) que nous connaissons aujourd'hui. « Ces sirènes ont l'avantage d'être reliées au système « polyalert » qui permet de les enclencher de façon centralisée et à distance. Pour le Val-de-Travers, elles peuvent l'être directement depuis Neuchâtel. » Il est aussi possible de les déclencher manuellement sur place. Ce qui est toujours utile en cas de panne électronique par exemple. Une batterie de secours est aussi prévue en cas de coupure électrique.

Tests silencieux tous les mois

D'ailleurs, la protection civile fait un test avec engagement tous les trois ans. À cette occasion, le déclenchement à distance, le déclenchement manuel et les sirènes mobiles sont mis à l'épreuve. « Par ailleurs, il faut savoir que des tests de sirènes se font quasiment tous les mois mais il s'agit de tests silencieux. Ils se font à distance par la police et cela indique si telle sirène est fonctionnelle ou non. » Au Vallon, les onze villages ont leur sirène. Elles

ont été modernisées dans les années 2010 avec l'abandon du mécanique pour du 100% électronique. Le test « bruyant » annuel est surtout utile pour rappeler à la population que ces sirènes sont là et que le risque de les utiliser un jour ne peut pas être écarté. « C'est aussi un bon moyen de rappeler aux gens les gestes à adopter si l'alarme retentit. »

De 500 à 1000 watts

Vous le savez-vous ? Il faut rester chez soi (important en cas de problème chimique notamment) et

sur un système automatique qui permettrait d'envoyer automatiquement une notification à tous les smartphones, mêmes ceux qui n'ont pas l'application « Alertswiss ».

Risques liés au climat

Beaucoup de personnes associent les sirènes à un risque d'attaque armée ennemie. Or, ce sont plutôt les risques liés au climat qui sont les plus menaçants en Suisse aujourd'hui (inondation, feu de forêt proche de maisons,...). Avant l'éclosion des moyens de communication plus modernes, les sirènes étaient aussi utilisées pour prévenir les pompiers d'une intervention. Et encore aujourd'hui, on ne peut pas négliger l'importance de ces alarmes en cas de danger réel ou imminent. « On l'a vu l'été passé dans l'ouest de l'Allemagne au moment des intempéries. Il y a eu une dizaine de morts et on a reproché à la protection civile de ne pas avoir réagi assez tôt. Il semblerait que le système d'alarme n'était pas tout à fait à jour. » Pour éviter cette mésaventure, cela vaut bien le coup de s'envoyer 1000 watts par année dans les oreilles, non ?



En fonction de la taille du village à couvrir, les sirènes ont plus ou moins de sorties. Celle de Couvet en a huit pour une puissance de 1000 watts.

Plus de 30 ans de protection civile

Laurent Jutzeler est un Neuchâtelois du bas. Il a vécu à Haute-rive de nombreuses années avant d'arriver au Val-de-Travers il y a 25 ans. Il y est devenu commandant de district de la protection civile le 1^{er} février 2007. Un poste créé cette année-là. Il a aujourd'hui 130 astreints sous ses ordres. C'est en 1991, à la suite d'un problème de santé, qu'il a été « reversé » dans la protection civile par l'armée. Cet ancien conseiller général de Couvet – avant la fusion – a aussi enseigné une douzaine d'années au CPMB (Centre professionnel des métiers du bâtiment). Il a également été serrurier-constructeur, domaine dans lequel il possède une maîtrise fédérale.

Kevin Vaucher

Naissance



Nous avons la joie et le bonheur d'annoncer l'arrivée en ce jour du 4 février 2022 à 2h40 du matin d'un magnifique colis d'amour de 3,070 kg au doux nom

d'Arthur

48 centimètres de perfection sont venus compléter notre famille et faire de nous les plus heureux des parents.

Julie Alwegg et Aimeric Hofmann

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 10 au 17 février

COUVET : samedi, à 17 h, culte, V. Tschanz Anderegg.

SAINT-SULPICE : dimanche, à 10 h, culte, V. Tschanz Anderegg.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 10 au 18 février

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe dominicale. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 17, à 19 h, messe. Vendredi 18, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe dominicale.

COUVET : mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe avec les enfants du catéchisme de 6^e année et à 19 h 30, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 10 au 17 février

Dimanche, à 10 h, prédication, D. Hoehn.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements :

D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

ANCIENNE BONNETERIE (av. Daniel-Jeanrichard 2b) : les cultes ont repris MAIS sur inscription via doodle ou appel au tél. 079 733 25 46.

Groupe de maison et renseignements : www.lephare.ch, tél. 079 733 25 46.

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ? composez le bon numéro :



urgences: 144



services de garde: médecin pharmacien dentiste 0848 134 134



hotline pédiatrique: 0848 134 134

rhne.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

RHNe

Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24)

Réception-secrétariat 032 864 64 51
Polyclinique 032 919 47 08

Permanence médico-chirurgicale 0848 134 134

Ambulance 144

Intoxication 145

Police-secours 117

Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra) 118

Police neuchâteloise

Fleurier 032 889 62 27

Service de l'eau de Val-de-Travers 032 886 43 78
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au 032 886 43 45

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.



SEPTIÈME CHAPITRE suite du 20.01.2022

Une hirondelle sur l'épaule

Roman écrit par Jeanluc Virgilio basé sur des anciennes lettres retrouvées

Il parle l'italien la cave

Rien de plus normal entre gens de la même famille, cousins par les femmes, ça donnait un peu de consistance aux liens de parenté. Ça ancrerait un peu mieux aussi à ce rude coin de pays même si les températures n'y étaient pas aussi fraîches qu'à La Brévine.

Bartolomeo logeait provisoirement avec son équipe dans une mesure du haut du village. C'était à deux pas. Eugène eut tôt fait de trouver René qui fumait une Parisienne devant la baraque de bois que le facteur lui avait désignée.

René était curieusement le seul suisse pur sucre qui bûcheronnait avec les italiens. C'était un des Verrières, un bon gros fils de paysan sans vocation et pire encore... sans ouvrage fixe... et surtout pas assez futé pour travailler à La Dubied de Couvet !

Avis mortuaires

La famille, les proches et connaissances de

Monsieur Jean-André MARIONI

ont la tristesse de faire part de son décès survenu le 8 février 2022, à l'âge de 66 ans.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille :

Monsieur Denis Marioni
Route de Bâle 3
2525 Le Landeron

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

école jean jacques rousseau COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

La Direction et le corps enseignant de l'École Jean-Jacques Rousseau, ainsi que le Conseil communal et le personnel de la commune de Val-de-Travers ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Denise GENOUD

maman de leur dévouée collaboratrice et collègue Séverine Marquand.

Ils présentent leurs sincères condoléances à toute la famille.

Eugène s'approcha autoritairement du personnage qui retira sa cigarette de la bouche comme s'il était pris en faute.

– Ho René ! Le patron est dans les parages ?
– Tu veux dire Bartolomeo ? Il est en bas à la cave, il parle sa langue avec des ouvriers !

L'Eugène n'était même pas surpris de cette phrase curieuse :

– À la cave ? Bon ! Pas vraiment pas étonnant, ces gens font parfois des choses tellement bizarres !

Bartolomeo ne voulait pas cacher quoi que ce soit des discussions ou du montant qu'il payait à ses ouvriers. Non ! il dialoguait suffisamment bien en français ; l'occupation de Napoléon bien des années auparavant, avait eu une influence assez conséquente pour qu'une partie de la population d'Ossola se mit à l'apprentissage de la langue de l'envahisseur français. Avait-il honte de s'exprimer ouvertement en italien ? Peut-être, un peu ?

En bas, au sous-sol, il s'exprimait dans la langue de sa région, le patois d'Antrona. Là, seulement... à la cave, avec ses bûcherons, comme des enfants punis...

Il les convoquait pour discuter des salaires et de l'organisation des travaux hebdomadaires. Personne à Couvet n'avait jamais entendu Bartolomeo parler italien une seule fois en-dehors de cet endroit froid, sombre et sinistre.

– À La Cave seulement ! C'était ce qu'il avait trouvé pour calmer les moqueurs et gommer les différences.

Descendre d'un étage pour rejoindre un local aussi peu circonstancié, reléguait l'Eugène à une situation inconfortable.

Je ne me suis pas déplacé pour demander l'au-mône, bien au contraire !

Boveresse

Il me fait reposer dans de verts pâturages,
il me dirige près des eaux paisibles.
Psaume 23 :2

Ses enfants :

Jean-Charles et Karine Sautaux-Hugue-nin-Dumittan,
Christian et sa compagne Corinne Müller,

Ses petits-enfants :

Cynthia, Christophe et sa compagne,
Julia Macuglia,

Sa compagne :

Franca Spagnol et famille,

Les descendants de feu Eugène Sautaux et feu Louis Sautaux,

Les familles parentes et alliées

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Gérald SAUTAUX

enlevé à leur tendre affection, dans sa 89^e année, le 31 janvier 2022.

Selon sa volonté, la cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Un grand merci aux unités Médecine A et Régulation de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds pour leur dévouement et leur gentillesse.

Adresse de la famille :

Jean-Charles Sautaux
Rue de la Flamme 18
2108 Couvet

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Il était mal à l'aise quand il atteignit le bas de l'escalier, il reconnut un des ouvriers de Bartolomeo. Le ton de la conversation devait être assez rude, cela se remarquait aux nombreuses gesticulations de celui qui semblait être un des frères Bolis.

Assis sur une caisse en bois, Bartolomeo ne réagit pas à l'entrée d'Eugène, pas plus qu'il n'avait eu un mot à l'adresse de Bolis. La situation paraissait délicate. Les intempéries de l'hiver avaient causé des dégâts importants dans les forêts. Une chose était certaine : il y avait assez de travail pour tous. Les dernières paroles que le patron avait prononcées laissaient penser qu'un désaccord profond régnait entre les deux hommes. Par déférence peut-être pour Eugène, les dernières paroles de Bartolomeo avaient été exprimées en français.

– Fais comme tu veux ! Mais, si tu pars maintenant avec tes frères, ne compte pas sur moi pour vous trouver du travail dans mon équipe l'année prochaine ! Capito ?

L'interpellé maugréa quelques mots en italien, visiblement très mécontent et sortit de la pièce en faisant claquer la porte. Eugène fit mine de s'asseoir. Bartolomeo secoua la tête d'agacement se leva et invita son interlocuteur à quitter la cave. L'endroit n'était guère propice à une discussion entre alter ego.

– S'il fallait discuter, cela ne se passerait ni à la forge, ni à la cave !

Eugène, précédé de Bartolomeo n'échangèrent aucune parole le chemin qui menait au bas du Quarre. L'Areuse bouillonnante à leurs pieds donnerait un ton serein à la conversation. Ils s'assirent. Entre patrons, on savait se respecter !

À suivre



VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64

Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

MESURES
DE SOUTIEN
AUX MÉDIAS

PS | Parti socialiste
Val-de-Travers

PS | Parti socialiste neuchâtelois
psn.ch

ENFANTS
SANS TABAC

OUI NON

INTERDICTION
EXPÉRIMENTATION
ANIMALE
ET HUMAINE

VOTATIONS
DU 13 FÉVRIER 2022

SUPPRESSION
DU DROIT
DE TIMBRE

TROMPERIE
jeudi: 20 h - 16/14 ans acc.

EN ATTENDANT BOJANGLES
vendredi: 20 h 30 - 14/12 ans acc.

SUPER-HÉROS MALGRÉ LUI
samedi et dimanche: 20 h 30 - 12/10 ans acc.

VAILLANTE
dimanche: 15 h - tout public

UNCHARTED
mercredi: 20 h 30

LA VIE COMME ELLE VIENT
dimanche: 17 h 30 - 16/14 ans acc.

à l'affiche

colisée

www.cinecouvet.ch

Course mythique de ski de descente
et courses à ski de randonnée

13 février 2022

CHASSERON
BUTTES
&
Trophée
du Chasseron

ROBELLA
VAL-DE-TRAVERS

RAIFFEISEN

PARC ÉCOEN
Montagne de Buttes

IMPRIMERIE
MONTANDON
FLEURIER

Règlement et inscriptions
www.chasseron-butttes.ch

**BESOIN D'AIDE
POUR VOS IMPÔTS?**

VAL-RH - Bureau comptable
Mes compétences à votre disposition

Valérie Racine
Déclaration d'impôts, Gestion des
salaires, comptabilité, administratif,
soutien RH, CV etc.

Forpelet 1 - 2114 Fleurier
079 451 69 94
valerie688@bluewin.ch

MODE
CHEZ PELICHET

VACANCES

**du samedi 12
au samedi 26 février inclus**

www.chezpelichet.ch

Grand-Rue 22-24 **P** **2108 Couvet**
Tél. 032 863 12 54 **Maestro + Postcard**

**CONCERT
L'HARMONIE
DE MÔTIERS**

12 février 2022 **18 février 2022**
Couvet (Salle de spectacle) Môtiers (Collège)

Direction: **Enrico Zapparrata**

Portes: 19 h 15 Concert: 20 h 15 Entrée libre
Collecte

Certificat 2G et carte d'identité demandés. Masque obligatoire

**HAPPY
VALENTINE'S
DAY**

MENU 14 février
Cocktail de bienvenue

Assiette de tapas OU Plateau de fruits de mer

Fondue vigneronne
Trio de viandes
Sauces maison
Pommes frites
min. 2 p

Brochette de gambas
Sauce au curry rouge
Légumes sautés
Riz parfumé

Mignardises du Chef
salade de fruits exotiques
mousse au chocolat
et crème brûlée

CHF 54.00
Réservation:
Salt & Pepper
T. 032 860 1444

Saint Valentin

Coupe de Mauler et amuse-bouche

Crème de potimarron et ses croûtons
au parfum de truffe

Filet de bœuf en rose surmonté
de foie gras mi-cuit
réduction de vin rouge

ou

Filet de loup de mer gratiné au beurre
Farandole de légumes
Pommes frites

Macarons de framboises,
coulis de chocolat et glace vanille

Fr. 56.-

Réservation: Hôtel de Ville
Les Verrières - 032 866 1000

Salon de coiffure
Un moment pour soi
Fleurier

**ouvert lundi 14 février
pour la Saint-Valentin**

**10% offert sur tous les services
les 11, 12 et 14 février**

Rue du Temple 20
2114 Fleurier
Tél. 079 488 38 65
032 861 31 65

P. SIMONIN & FILS Sàrl

FLEURIER **COUVET**
Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57
Fax 032 861 37 51

**Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre**

**Pour toutes
vos manifestations**

**Le Courrier
Val-de-Travers
HEBDO**

**se tient
toujours
à vos côtés.**

Menuiserie • Cuisine
Charpente • Couverture

VUILLE Sàrl

Vy Saulnier 11 • 2115 Buttes • pavuille@sunrise.ch
077 425 19 52

Pour tous problèmes:
de vitre cassée, de porte, de serrure ou de clé

NOUVEL HORAIRE !

JOY'S FOOD
www.joys-food.ch

Lundi	Fermé
Mardi	9.30 - 12.00 13.30 - 17.00
Mercredi	9.30 - 12.00 13.30 - 18.00
Jeudi	Fermé
Vendredi	9.30 - 12.00 13.30 - 17.00

Aliments naturels pour
chien et chat

VISTEZ NOTRE MAGASIN À
LA RUE DU QUARRE 34 À BOVERESSE

www.joys-food.ch

Garage Napoli
Rue du Quarre

Un jeu grandeur nature arrive au Vallon

On avait dit que les jeux vidéo allaient mettre à mort les jeux de société... mais ils ont résisté. On a alors imaginé que les tablettes et les smartphones allaient révolutionner notre façon de jouer, l'impact a été limité. On a aussi pensé que la pandémie allait freiner sensiblement l'industrie du jeu, ça l'a au contraire revitalisée. En 2022, la ludothèque du Val-de-Travers célèbre donc 40 ans d'action en surfant du bon côté de l'échiquier. Pour faire durer le plaisir le plus longtemps possible, plusieurs animations rythmeront toute cette année anniversaire. Une grande « chasse à Fée » animera notamment tout le Vallon de mi-février à fin novembre, tenez-vous prêts !



Maria Juvet, Mireille Jeanneret et Marianne Seewer ont entre 15 et 40 ans d'engagement pour la ludothèque.

Le jeu grandeur nature que la ludothèque du Val-de-Travers a décidé de lancer pour son quarantième anniversaire est simple. Il n'y a qu'une seule règle : « Cherchez la Fée Ludo et gagnez ! » Tout le monde pourra y participer puisque c'est le Vallon tout entier qui fera office d'espace de jeu. Chacun aura les mêmes chances de gagner ! Pour espérer faire partie des vainqueurs, il faudra partir « en chasse ». Non pas une chasse à l'homme mais une chasse à fée. « Nous allons cacher une petite fée en bois, représentant le logo de l'association, dans différents commerces du Val-de-Travers. La première personne qui la découvrira devra l'apporter au commerçant et elle gagnera un jeu ou un abonnement à la ludothèque. » Mireille Jeanneret (active à la ludothèque depuis 40 ans), Marianne Seewer (depuis 33 ans), Maria Juvet (depuis 15 ans) et la petite vingtaine de bénévoles ont voulu marquer le coup en occupant le terrain sur la longueur. La « Fée Ludo » changera ainsi d'adresse à chaque fois qu'elle est découverte et elle passera au moins une fois dans chaque village.

Un parcours de jeux et d'énigmes en automne

La force de cette quête sera donc de commencer une nouvelle partie à échéance régulière. En plus de cette initiative haletante, d'autres surprises sont programmées. « Certaines choses sont encore en préparation mais on peut déjà dire qu'un quiz visuel sera proposé dès mars-avril à nos membres. Il s'agira de reconnaître un élément de différents jeux comme une carte, un dé ou un personnage. Ceux qui auront reconnu le plus d'éléments et qui auront donc le plus de bonnes réponses recevront des prix. » En automne, un « rallye nature » sera organisé dans les rues de Couvet avec des énigmes réparties sur plusieurs postes. « Des jeux de kermesse baliseront également le parcours pour dynamiser encore un peu plus cette journée. »

Finalement, chaque enfant qui se rendra à la ludothèque durant

la période hivernale 2022 recevra une boule de Noël qu'il pourra décorer. Ces boules seront ensuite peu à peu pendues dans les locaux de la rue du Collège 3. C'est là que les ludothécaires bénévoles ont pris leurs quartiers à Couvet après la fusion des communes du Val-de-Travers. En 2008, elles ont dû partir du vieux collège de Couvet où elles bénéficiaient d'une grande pièce pour leur activité. La raison est simple : le vieux collège est devenu le nouveau QG de l'administration communale cette année-là. « La commune nous a donc proposé de rénover l'ancien magasin des Services industriels pour nous y installer gratuitement. » Pendant les travaux, qui ont duré près de deux ans, l'équipe a été reléguée au nord de l'établissement, dans les anciens ateliers de ces mêmes Services industriels. Ça ressemblait un peu à un placard, c'était sombre et c'était petit mais de « ce placard » sont nées de grandes décisions.

72 heures de quarantaine pour les jeux

« Nous avons acheté un vieux ordi et un programme spécial pour informatiser le système des prêts de la ludothèque. Les jeux ont été triés scrupuleusement. Le carton a été plastifié et nous les avons classifiés par âge pour pouvoir directement les ranger par catégorie dans notre nouveau repère. Nous avons aussi créé une nouvelle offre pour les 0 à 3 ans. » Le système d'abonnement encore en vigueur aujourd'hui a également vu le jour à cette époque. La cotisation annuelle est de 50 francs et comptez moitié moins pour six mois. Les bénévoles consacrent environ 900 heures chaque année pour répondre aux attentes de leurs membres. Les locaux sont ouverts le lundi et le jeudi de 17 h à 18 h 30 et il y a aussi tout un travail de gestion des jeux le reste du temps. Et la situation sanitaire n'a rien facilité : « Depuis qu'il y a le Covid, chaque jeu qui revient doit rester en quarantaine durant 72 heures. Personne n'y touche durant ce laps de temps avant qu'il ne soit réintro-

duit dans le circuit de prêt. » L'autre grosse tâche concerne les nouveaux jeux régulièrement achetés par la ludothèque. Pour donner un ordre d'idées, 170 nouvelles acquisitions ont été recensées en 2012 lors du 30^e anniversaire par exemple. Et en moyenne, c'est une centaine chaque année grâce aux cotisations et aux dons. Et il y en a aujourd'hui plus de 1200 à disposition.

Un code-barres « comme à la Migros »

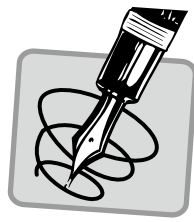
Mais avant de pouvoir en faire profiter les Vallonniers, chaque jeu doit être passé au crible. « Nous numérotions toutes les pièces (plus de 150 cartes dans certaines boîtes) et nous collons une liste avec le contenu de chaque jeu ainsi qu'un code-barres sur tous les emballages. C'est comme à la Migros », rigolent de bon cœur les trois femmes. « En scannant ce code-barres, on sait immédiatement ce que l'on doit retrouver dans la boîte. » À la rue du Collège 3, tout est donc très bien organisé dans les spacieux locaux qu'elles occupent. Il y a une partie avec des jeux « milieux de vie » (petite cuisine, camion de pompier miniature...), des jeux de kermesse dans une salle et beaucoup, beaucoup, beaucoup de jeux de société partout ailleurs.



Plus de 1200 jeux sont disponibles à la ludothèque du Val-de-Travers.

« Durant le Covid, on a étoffé notre offre pour les ados et les adultes car un grand nombre de parents voulaient occuper leurs enfants durant le confinement. La plupart ont croché et les ludothèques surfent encore sur cette vague actuellement. » Pour d'autres, emprunter au lieu d'acheter est un geste devenu responsable qu'ils désirent partager avec leurs ados. On le voit, le partage est au cœur de cet univers du jeu. Il y a 40 ans déjà, la ludothèque du Val-de-Travers voyait le jour grâce au partage. La mise en commun de forces de l'École des parents et du groupe de théâtre des Mascaraons avait donné l'élan nécessaire à sa création. Ces prochains mois, c'est notamment derrière la « Fée Ludo » que le partage se créera au Vallon.

Kevin Vaucher



LETTRES OUVERTES

Quelques questions sur la mort d'un aigle royal

Sachez que l'aigle royal figure sur la liste rouge des oiseaux vulnérables et que c'est une espèce qui ne se reproduit qu'avec difficulté. L'aigle royal a été réintroduit dans le canton de Neuchâtel après 200 ans d'extinction. Aujourd'hui, la disparition d'un seul individu a une grave incidence sur la population totale.

Alors, pourquoi avons-nous dû attendre trois mois avant d'être informés qu'un mâle a été éliminé par la pale d'un aérogénérateur au parc éolien de Mont-Soleil ?

Pourquoi le témoin de l'accident a-t-il attendu si longtemps pour rendre public ce qu'il avait vu, bien qu'il ait pris des photos et des notes sur le lieu de l'accident, sous l'une des éoliennes ?

Pourquoi la collision entre un animal qui connaissait les embûches de l'endroit n'a-t-elle pas pu être évitée malgré le radar et le système d'avertissement dont les éoliennes sont censées être équipées ?

Pourquoi les associations de protection des oiseaux n'ont-elles pas réagi aussitôt à la disparition de l'aigle, malgré le fait qu'elles étaient au courant, puisqu'elles affirment que l'aigle avait été remplacé, dans son couple, par un autre mâle ?

Pourquoi ces mêmes associations acceptent-elles de collaborer avec les promoteurs de parcs éoliens qui provoquent la mort des animaux qu'elles ont la responsabilité de réintroduire et de protéger ?



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Mercredi 2 février : à 23 h 54 à Couvet, alarme automatique sans engagement sur place à la suite des contrôles d'usage.

Samedi 5 : à 20 h 07 à Couvet, intervention technique pour ouverture de porte et aide au portage pour les ambulanciers.

Dimanche 6 : à 15 h 05 à Buttes, relevage d'une personne.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

Alors, qu'attendons-nous ? Construisons toutes les éoliennes prévues pour notre région, ainsi on est sûr de zigouiller tous les aigles royaux du Val-de-Travers !

Richard Wilson, Travers

Travaux de la Clusette

À la suite de ma lettre à l'intention du Conseil d'État concernant le raccourcissement de la durée des travaux en faisant tourner le chantier du tunnel de la Clusette 24h/24 et 7j/7, le conseiller d'État Laurent Favre a répondu :

La planification des travaux a été examinée très soigneusement. Il est indéniable que pour des raisons de sécurité, ce tunnel sera fermé tout le mois d'avril 2022 du fait que le faux plafond devra être démolé. Par la suite, la circulation dans ce tunnel se fera en bidirectionnel jusqu'à la fin 2026.

Il ne sera pas possible de travailler tous les jours, 24h/24. L'État serait peut-être entré en matière s'il y avait eu plus de 10'000 à 12'000 véhicules par jour dans ce tunnel. Le surcoût, pour un travail de nuit et ceci 7j/7, serait estimé à 7 millions de francs, ce qui ne serait pas supportable pour notre canton.

Il faudra donc redoubler de prudence durant cette longue durée des travaux afin d'éviter de refaire à plusieurs reprises le détour de 7 km en plus de trajet et d'environ plus de 10 minutes, par le détour Côte Rosière et La Tourne. Prudence et patience seront des mots importants durant toute la durée des travaux.

Alain Cherbuin, Couvet

Fleurier : appel à témoins à la suite d'un accident

Samedi à 18 h 15, une voiture Fiat Panda rouge circulait sur la rue du Grenier à Fleurier, en direction sud. À l'intersection avec la rue du Pont, une collision s'est produite avec une voiture de marque Peugeot, qui circulait sur cette dernière rue en direction est. Légèrement blessée, la conductrice de la Fiat a été conduite à l'hôpital de Couvet par un automobiliste de passage.

Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police neuchâteloise à Fleurier, tél. 032 889 62 27.

Recensement

Légère baisse de la population Vallonnière

Il y a une semaine, le Canton de Neuchâtel a publié les chiffres du recensement annuel de la population. Si, à l'échelle cantonale, le nombre d'habitants voit une croissance de 210 personnes, soit une hausse de 0.1%, les communes du Val-de-Travers connaissent des évolutions différentes, avec de très légères diminutions pour Val-de-Travers et Les Verrières et une subite augmentation pour La Côte-aux-Fées.

La nouvelle de la perte de 76 habitants en 2021 pour la Commune de Val-de-Travers «frustre évidemment les autorités communales» comme celles-ci l'annoncent dans un communiqué de presse au lendemain de la publication du recensement cantonal. Au 31 décembre dernier, la population de la commune fusionnée s'élève à 10'499 habitants, soit une diminution de 0.72% par rapport à la fin de l'année 2020. «Il s'agit toujours de la vision du verre à moitié vide et à moitié plein», image Benoît Simon-Vermot, président de Val-de-Travers. Le conseiller communal en charge du dicastère de l'administration et de la protection de la population (DAPP) souhaite souligner différents aspects qui permettent de relativiser cette petite baisse. «La moitié de celle-ci est due au mouvement naturel de la population, soit la différence entre naissances et décès, sur lequel les autorités communales n'ont que peu ou pas d'influence», explique-t-il, en évoquant une possible influence de la «pandémie», sans oser s'avancer plus avant en l'absence d'études ou de preuves. «Également, au niveau cantonal, nous ne sommes pas les seuls à avoir perdu quelques habitants», détaille Benoît Simon-Vermot, sans vouloir abuser de la comparaison. Le président de commune souligne que la région et la commune fusionnée ont souvent vécu des mouvements de population importants.

Selon les statistiques cantonales, sur les vingt dernières années, Val-de-Travers enregistre une baisse de 3.6% de sa population, loin de la chute vertigineuse entre 1970 et 1980 de 18.79%. Et le chef de l'exécutif ne voit pas de tendance à la baisse, même si depuis 2016, la commune enregistre une diminution de sa population. «En 2019, nous étions à l'équilibre avec quelques habitants de plus et la perte de l'année dernière est minime en corrélation avec nos 10'500 habitants», relativise-t-il, en soulignant qu'il «n'y a pas de vague». Néanmoins, 543 «déménagements» ont eu lieu en 2021, la plupart (27.1%) pour des départs à l'étranger ou des changements d'emploi ou de lieu de travail (21.4%), contre 525 nouvelles installations. «Il est vrai que des professions ou des postes n'existent pas dans notre région, comme ils n'existent pas, au niveau macro-économique, dans l'Arc jurassien», analyse Benoît Simon-Vermot. Pour le reste, le conseiller communal argumente que la Commune met tout en œuvre pour offrir des conditions-cadres propices pour que des entreprises puissent se développer, en citant l'exemple de Celgene à Couvet, devenu Wuxi STA.

«Il y a tout ce qu'il faut»

Selon le dernier recensement cantonal, la commune ayant augmenté le plus sa population en rapport avec son nombre d'habitants, 5.25%, est La Côte-aux-Fées. «Cela peut faire des jaloux», commente, légèrement caustique, Laurent Piaget, président de commune. En une année, la commune compte plus de 24 nouveaux habitants, ce qui pousse son total à 481 personnes. Le conseiller communal en charge des transports et de l'aménagement du territoire et de l'énergie explique que cette subite hausse est surtout liée au déménagement sur le territoire communal de quelques familles nombreuses. «C'est une surprise agréable et j'espère que cela continue à augmenter», relève Laurent Piaget, en arguant le bénéfice sur la vie du village et les finances communales. Toutefois, le conseiller communal note un point souvent ignoré : les frais communaux pour la scolarisation des enfants dans les cercles scolaires communaux, qui représentent plusieurs dizaines de milliers de francs par année. «C'est un léger revers de médaille à prendre en compte au niveau du budget de la commune», explique-t-il, en précisant que dans la balance cela ne pèse pas sur la joie de voir s'établir de nouveaux habitants.

Le président de l'exécutif de La Côte-aux-Fées liste des atouts de la commune : commerces de proximité, qualité de vie, nature et lien avec les transports publics. «Notre commune a tout ce qu'il faut», déclare-t-il. Une déclaration que peut reprendre son homologue de Val-de-Travers. «Au Val-de-Travers, les personnes ont tout sur place», juge Benoît Simon-Vermot, en énumérant commerces, écoles, lieux de vie associative et culturelle, tout en étant proches des grands centres urbains en voiture ou en transports publics. Le responsable du DAPP de Val-de-Travers cite aussi une étude du Crédit Suisse, se basant sur le revenu disponible des ménages après déduction de l'ensemble des charges, qui révèle que Neuchâtel et le Val-de-Travers possèdent une certaine attractivité. Pour preuve, 525 personnes se sont établies dans la commune fusionnée en 2021, soit l'équivalent du village de Boveresse.

Grands projets et qualité de vie

Dans l'objectif de maintenir et renforcer cette «attractivité», le Conseil communal a lancé depuis ces dernières années différents «grands projets» notamment l'augmentation de l'offre d'accueil

extrafamilial, la refonte du plan d'aménagement local ou encore le développement d'écoquartiers. «Il s'agit d'un faisceau de projets, un ensemble d'éléments, qui peuvent y contribuer», explique Benoît Simon-Vermot, en notant qu'un projet à lui seul ne peut suffire à attirer de nouveaux habitants. Le président de Val-de-Travers estime que la réforme de la fiscalité cantonale constitue une plus-value et ajoute que la commune doit mettre en place les conditions de vie pour que «les gens trouvent leur bonheur». Bonheur qu'il peut constater lors de la journée d'accueil des nouveaux habitants ravis de la qualité de vie au Val-de-Travers. Un élément central qui est parfois peu aisé à «faire comprendre» aux personnes de l'extérieur que les autorités et également les associations de la région permettent de promouvoir. «Nos habitants sont les meilleurs ambassadeurs de la commune», conclut Benoît Simon-Vermot.

Son homologue de La Côte-aux-Fées abonde en ce sens et ajoute que sa commune, mais aussi la région, a aussi un atout financier : le prix du terrain plus bas que dans d'autres région du canton. «Actuellement, le prix s'élève à 105 francs le m²», indique Laurent Piaget. «Et il y a encore des terrains à vendre et de belles parcelles», souligne-t-il, se muant presque en agent immobilier. Un discours promotionnel que l'on retrouve aussi chez Mike Simon-Vermot, président de l'exécutif verrisan, qui met en avant les surfaces en terrain industriel disponibles. La population des Verrières est demeurée relativement stable en 2021 avec une légère baisse de cinq habitants, soit une diminution de 0.78%. Une stabilité observée depuis trois ans, même si Mike Simon-Vermot reconnaît qu'il est toujours dommage de «perdre des habitants» et que cela pourrait être une inquiétude. Le conseiller communal en charge du contrôle des habitants, Daniel Galster, précise qu'il est difficile de connaître les motifs de départ, mais estime que les familles installées restent dans la commune. Toutefois, les deux conseiller communaux verrisans avouent que l'exécutif planche sur différentes pistes de réflexion pour renforcer l'attractivité des Verrières. Rendre le Val-de-Travers attractif, malgré tous ses atouts intrinsèques, voilà la vision des exécutifs communaux. Néanmoins, avec une diminution de 0.49% en 2021, le Vallon ne se dépeuple pas.

Gabriel Risold

Un « vieux rêve » sous vos yeux !

«Chapeau l'artiste» a-t-on l'habitude de dire. Oui mais encore faudrait-il savoir de quel chapeau parle-t-on. Avec son cabaret-spectacle, Claude-Alain Kleiner s'est paré d'un couvre-chef qu'on ne lui connaissait pas encore. Durant deux ans, il a couvé méticuleusement différentes idées pour retracer 50 à 60 ans de musique sur scène. Le résultat de «ce vieux rêve» est incarné par une douzaine de personnes au théâtre des Mascarons. Et bonne nouvelle, il reste une dizaine de places pour ce samedi 12 février.



L'orchestre d'Yves Zbären est accompagné par quatre choristes pour un rendu optimal.

«Toute la musique que j'aime», ce cabaret-spectacle trotte dans la tête de Claude-Alain Kleiner depuis des années. «L'homme aux multiples chapeaux» étant actif sur plusieurs fronts, il aura donc fallu attendre un peu avant qu'il ne sorte de sa tête et de son esprit. On pourrait même dire qu'il sort de ses tripes, tant il a été habité par la musique durant toute sa vie. «On peut le dire oui, c'est toute ma vie! La musique est capable de me faire passer par tellement d'émotions, c'est fabuleux. C'était donc un plaisir immense de travailler sur ce cabaret-spectacle durant deux ans.»



En mode cabaret, les Mascarons ont toujours fait le plein jusqu'à présent. Ce week-end, il reste quelques places pour le 12 février.

Avec Marc Pantillon et Ariane Franceschi

Un travail abouti qui fait la part belle à tous les styles même si les tonalités d'Yves Zbären et de son orchestre se font plutôt blues et rock. Et pour les accompagner, Claude-Alain Kleiner a tenu à «donner la parole» à quatre choristes de la région : Brigitte Charpiloz, Hedi Balmas, Willy Revel et René Vuillemin. À chacune des six soirées de représentations, un moment de musique classique est assuré par Marc Pantillon (piano) et sa comparse Ariane Franceschi (accordéon). Ce qui plonge les Mascarons dans une ambiance hors du temps durant quelques instants.

Accueil au son du cor des Alpes

Et le dépaysement musical commence dès l'entrée dans la cour du théâtre puisque le couple

Marianne et Pierre-André Aeschmann accueille les convives au doux son de leurs cors des Alpes. Le comédien Nolan Monnet participe lui aussi à ce voyage d'un soir à travers des interventions bien senties dont vous vous souviendrez sans doute. À la base, ces six «voyages» étaient complets (environ 80 spectateurs par soirée) et ils étaient proposés à des entreprises et des organismes de la région. Mais le Covid a poussé à certains désistements et une dizaine de places sont disponibles pour la soirée du 12 février.

Bénéfice reversé à l'association Nantibatingou

Tout se fait très simplement sur réservation au 078 924 35 45. Il est aussi à relever que le bénéfice de l'événement sera reversé à l'association Nantibatingou. Elle œuvre pour l'optimisation des conditions d'accueil scolaire dans les régions défavorisées du monde. Les soutiens du Lions Club Val-de-Travers et de la société philanthropique ont été importants dans ce projet. «Plus qu'un projet, c'est un vieux rêve que je réalise avec ce cabaret-spectacle.»

Frissons et perles de bonheur

Pour que son idée se concrétise enfin, Claude-Alain Kleiner s'était fixé son 70^e anniversaire comme «prétexte». «Mais la pandémie a repoussé un peu l'échéance et après ce dernier contretemps, l'heure de l'accomplissement est arrivée», savoure-t-il. «Je vois un peu cela comme un aboutissement personnel. Durant les représentations, il m'arrive d'être pris par des frissons et de sentir monter les larmes.» Des perles de bonheur et de satisfaction qui couleront peut-être lors de ce dernier week-end de représentation, qui sait! Après tout, c'est pas tous les jours qu'on réalise un vieux rêve, non ?

Kevin Vaucher

La Clusette et Profortins



Fortin d'infanterie du Moulin de la Roche à Couvet.

© OPAN

Le Conseil d'État est particulièrement volontaire pour le développement des énergies renouvelables et évalue, dans le cadre de ses projets, le potentiel d'installation de panneaux photovoltaïques. À la suite de l'octroi d'un crédit pour les travaux de sécurisation et d'assainissement du tunnel de La Clusette en janvier 2019, le Conseil d'État a fait étudier les possibilités d'alimentation électrique renouvelable et locale, notamment photovoltaïque, du tunnel. La faisabilité et l'intérêt de ces installations sont avérées aux deux portails du tunnel. Elles pourront couvrir 70% de l'électricité consommée par l'éclairage et les équipements de sécurité et de surveillance de l'ouvrage, à l'aide de 2140 m² de panneaux photovoltaïques qui produiront 253'000 kWh par an, soit 70% de la consommation annuelle totale du tunnel. Le coût de cette installation se montera à 610'000 francs, avant contributions fédérales, pour une économie annuelle de 42'000 francs. Dans le cadre de ses compétences financières, le Conseil d'État assurera son finan-

cement pour une réalisation simultanée aux travaux d'assainissement et une mise en service en 2025. Dans ce sens, le Conseil d'État a rédigé un rapport à l'attention du Grand Conseil en réponse à un postulat.

Profortins mis sous protection

Le Conseil d'État a mis sous protection, à titre sériel, les ouvrages militaires historiques du 20° siècle situés sur la commune de Val-de-Travers, propriété de Profortins à Neuchâtel. Ceux-ci ont fait l'objet d'un recensement par la Confédération, suivi de publications, mettant en valeur leur grand intérêt historique en tant qu'ensemble. Pour le canton de Neuchâtel, les fortifications du Val-de-Travers présentent un intérêt supplémentaire en raison de leur bon état de conservation et de leur intégration dans des paysages bien préservés, facilitant une mise en valeur culturelle et touristique.

Comm.

Inside Val
« Entrée en caserne toute ! »

En 2022, le Courrier va évidemment poursuivre son suivi de l'intérieur du processus de recrutement des sapeurs-pompiers du Val-de-Travers. Pour moi, comme pour la quinzaine d'autres recrues, les choses vont sérieusement s'accélérer dans les prochaines semaines. Avant « d'entrer dans le dur » de la formation, la visite médicale, la remise de l'équipement de pompier ainsi qu'une première entrée en caserne se sont passées avec succès ces derniers jours.

Plus de doute, les recrues 2022 des sapeurs-pompiers sont dans le grand bain cette fois-ci. Les premières semaines de l'année ont d'abord été marquées par la visite médicale complète à faire chez le Dr Louis Gagnier. Son cabinet se trouve à Couvet, dans le bâtiment de l'hôpital. Beaucoup de questions, pas mal de tests et de contrôles puis le verdict qui claque en une phrase : « bienvenue chez les pompiers ! »

Demain, faire ses preuves !

Du moins bienvenue aujourd'hui chez les pompiers. Demain, il faudra faire ses preuves. Dans ce processus de recrutement, les portes s'ouvrent les unes après les autres et tout se fait par étapes. Si vous ne passez pas une étape, vous ne pouvez pas pousser la porte suivante. Si vous restez bloqué à une étape du chemin, les portes se referment définitivement sur vous et votre parcours de pompier s'arrête instantanément. Ce sont quelques-uns des enseignements qui sont ressortis de la partie théorique que nous avons suivie ce lundi soir au hangar de Couvet. En résumé, un pompier s'engage ! Et s'il ne s'investit pas dans sa formation alors la porte de sortie lui sera rapidement et logiquement indiquée.

Sous la responsabilité de Vincent Pezzatti

Le major Patrick Piaget a commencé par rappeler l'une des bases chez les pompiers : tout le monde se tutoie, peu importe

son grade. Un automatisme pas nécessairement aisé à prendre lorsqu'on a été élevé avec le respect de la hiérarchie. « Ce n'est pas un manque de respect, au contraire. C'est une marque d'appartenance à la famille des pompiers. » Cet automatisme sera appelé à se perfectionner ces prochaines semaines car la formation va s'intensifier. Les sapeurs sont organisés en différentes « équipes » en fonction du lieu d'habitation de chacun. J'ai personnellement été intégré au sein du DPS2 avec comme référent direct le premier-lieutenant Vincent Pezzatti. C'est donc à la caserne de Fleurier que j'ai pris possession de mon casier personnel (j'y reviendrai).

Bases théoriques et pratiques

Le capitaine et responsable d'instruction Fabio Castellani nous a ensuite présenté le copieux programme qui nous attend. Il y a d'abord six modules théoriques à suivre en formation à distance. Ils sont à réussir jusqu'au 4 mars prochain. Ceux qui ne sont pas dans les délais seront écartés du recrutement. Ceux qui échouent auront droit à une seconde tentative. On enchaînera très vite avec une nouvelle soirée de formation le 8 mars avant de suivre une journée pratique entière le samedi 26 mars. Nous serons familiarisés avec le matériel spécifique des pompiers tel que l'échelle ou la lance à incendie.

Intronisation le 18 juin



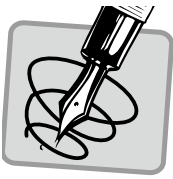
L'intérieur du Courrier continue! C'est en caserne de Fleurier que l'équipement de notre journaliste Kevin Vaucher repose désormais.

Début mai, nous serons plongés cinq jours en immersion à espace-Val pour suivre la formation de base dispensée par l'Ecap (Établissement cantonal d'assurance et de prévention contre l'incendie et les éléments naturels). Les recrues ayant réussi à terminer toutes ces formations avec succès seront officiellement intronisées sapeurs le 18 juin. Leur incorporation aux différents groupes d'urgences sera immédiat. « Avant cela, nous prenons quand même le temps de faire les choses bien pour marquer cette intronisation avec une petite agape. Car ne l'oubliez pas, ce qui rapproche les hommes passe par l'estomac », lançait-il en détente. Une fois signés quelques documents d'usage, notamment le code de déontologie et le droit à l'image, nous voilà envoyés à l'étage pour la remise de notre équipement.

Prise de possession de notre casier nominatif

Précision évidente mais utile, le code de déontologie tient ici une importance toute particulière. Un pompier se doit d'être exemplaire en tous temps et en tous lieux. C'est un devoir notamment vis-à-vis de la jeunesse. Ceux qui se posent la question de savoir pourquoi il est utile de le signer n'ont rien à faire avec l'uniforme sur les épaules. « On en a vu certains aller aux champignons ou au carnaval avec l'équipement. On a même vu quelqu'un tenter de le vendre sur internet », consigne le major. L'équipement que nous avons reçu lundi soir vaut 2500 francs et compte plusieurs tenues différentes dont la tenue feu. Contrairement aux autres, celle-ci reste constamment en caserne avec le casque floqué à notre nom. Chaque recrue a donc terminé la soirée en aménageant son casier nominatif sous les conseils des pompiers plus expérimentés. Si certains avaient encore des doutes, ce point d'ancrage au milieu de l'univers des sapeurs ne laisse plus aucun doute : nous sommes dans le grand bain des hommes du feu.

Kevin Vaucher



LETTRES
OUVERTES

Développer des alternatives pour les transports

Éboulement sur la route internationale Neuchâtel-Pontarlier ce lundi au petit matin : si l'être humain est dangereux pour la nature, l'inverse existe également ! On frémit en pensant aux drames qui auraient pu découler de ces chutes de rocher : par bonheur, par grâce, il n'y a eu ni blessé ni mort.

Nous voilà bousculés dans notre petit train-train quotidien : déviation, et ce durant une durée indéterminée. Il convient de saluer ici l'engagement des chauffeurs de TransN, qui se sont efforcés et s'échinent encore afin de garantir un service de transport en commun aussi rapide et ponctuel que possible : merci, Messieurs !

Pendant ce temps, on ne comprend guère que le tronçon ferroviaire Fleurier-Buttes, ayant reçu l'homologation de qui de droit, ne soit pas encore rétabli. Lorsque vous allez faire expertiser votre véhicule et que l'on vous dit que vous pouvez rouler, vous repartez de suite à bord de votre « Titine », et pas 45 jours plus tard... comprenez qui pourra !

Le 29 janvier a eu lieu le 150° (151° en réalité... covid...) anniversaire de l'entrée de l'Armée Bourbaki aux Verrières, en présence de personnalités de premier plan, dont Ignazio Cassis, président de la Confédération. S'est exprimé également Laurent Favre qui a, en outre, signalé son vœu de rouvrir la gare des Verrières et de la nommer « Gare Bourbaki ».

Comme toujours, les belles paroles ne valent que si elles sont suivies d'actes concrets : au vu de l'éboulement précité, il est urgent de permettre l'arrêt des trains Neuchâtel-Frasne en gare des Ver-

rières, ce au moins durant la durée de sécurisation et de remise en état de la route directe actuellement impraticable. Il convient également de se poser la question du tunnel de la Clusette : est-ce le bon moment, au vu de ce qui précède, pour assainir cet ouvrage ? Et puis, au vu des années de travaux impactant la circulation routière entre Neuchâtel et le Vallon via cette même Clusette, il serait logique et intelligent d'offrir une ou plusieurs alternatives via les transports en commun : augmenter la cadence, diminuer le prix des abonnements, songer à créer et/ou développer des trajets autres (Val-de-Travers-Val-de-Ruz par exemple).

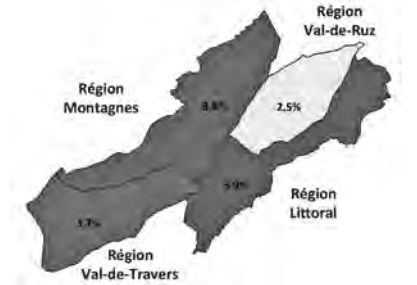
Les pendulaires et le climat remercient par avance les décisions prises allant dans ce sens... pour une fois que notre canton ne serait ni à la traîne en la matière (voyez Vaud et Jura, sans compter le Léman Express), ni trop près de ses sous... qui sont en fait les nôtres, n'est-ce pas ?

Sylvain Moser, Les Verrières

Stabilité du chômage dans notre district

Durant le mois de janvier, dans notre district, le nombre de chômeurs est passé de 211 à 212, soit 1 personne de plus qu'en décembre. Le taux de chômage reste stable, à 3.7%.

Avec un effectif de 3460 chômeurs, le taux cantonal demeure à 3.7%, identique au mois précédent.



**ACHÈTE
BIJOUX**
bagues, colliers, bracelets
et tous bijoux même cassés,
ainsi que toute horlogerie.
M. Brauna 079 688 10 89

SKI RANDONNÉE



Chasseron-Buttes
Les organisateurs vont tout tenter

Ils ne baissent pas les bras : malgré la météo capricieuse de cet hiver, les organisateurs de la 29^e édition de la descente Chasseron-Buttes et du 10^e Trophée du Chasseron ont décidé de maintenir les courses qui se tiennent ce dimanche 13 février sur des parcours adaptés.

L'année 2022 verra bel et bien les courses organisées par l'association des Amis de Chasseron-Buttes se tenir, mais sur des parcours adaptés. Réunis en assemblée lundi soir à Buttes, les organisateurs des manifestations ont opté pour une recette mêlant audace et raison. Les parcours seront adaptés aux conditions d'enneigement : toutes les arrivées seront mesurées sur le plateau de La Robella.

Trophée du Chasseron

Pour rappel, deux parcours sont à choix cette année pour les férus de ski de randonnée : l'un sur le parcours original, l'autre empruntant de nouveaux passages techniques et une boucle supplémentaire qui ajoute quelques centaines de mètres de dénivelé. Le départ de ces deux courses sera donné dimanche matin à 8 h du collège de Buttes. En marge du départ, le ski-club Fleurier proposera échauffement et petit déjeuner. Les coureurs s'élanceront à pied à l'assaut des Couellets pour gagner les crêtes, le vallon des

Dénériaz, Le Chasseron, avant un retour sur les pistes du domaine skiable de La Robella où l'aire d'arrivée sera installée. Au vu des conditions d'enneigement, un matériel adapté est recommandé, notamment l'utilisation de cou-teaux pour la montée de la Merlaz.

Descente Chasseron-Buttes

Malgré l'important travail de damage qui est déjà en cours, il faut se rendre à la raison : une descente jusqu'à Buttes n'est pas envisageable. Les descendeurs s'élanceront du Chasseron dès midi pour gagner l'aire d'arrivée du plateau de La Robella. Pour gagner le sommet vaudois, les organisateurs n'oublient pas les familles : la petite heure de marche qui sépare la station neuchâteloise du Chasseron sera des plus captivantes. Grâce à une quinzaine d'indices qui se trouveront sur le chemin pédestre, les enfants et leurs familles pourront tenter de résoudre l'énigme « On a marché sur la lune ». C'est lors de la remise des prix qu'une équipe d'enquêteurs sera tirée au sort.

Ces adaptations de parcours visent à offrir à toutes et tous la possibilité de vivre des instants féériques autour du Chasseron. Certes, des adaptations sont encore possibles d'ici à dimanche. Néanmoins, l'association tient à souligner que ces manifestations pourront se tenir grâce au soutien des entreprises de la région, des bénévoles, des remontées mécaniques de La Robella/Val-de-Travers et de Sainte-Croix/Les Rasses... et des coureurs qui s'élanceront à l'assaut du Chasseron.

Inscriptions en ligne à privilégier

Les inscriptions se font de préférence via le site web www.chasseron-butttes.ch. Sur place, des inscriptions tardives seront possibles jusqu'à 7 h dimanche matin, dernier délai, avec majoration des tarifs, sans remboursement de monnaie. Un concept sanitaire « 3G » sera appliqué, raison pour laquelle chacun est invité à retirer son dossard de manière individuelle.

Comm.

FOOTBALL



Groupement cherche coaches !

Le Groupement du Val-de-Travers voit loin et porte déjà son regard vers la rentrée scolaire d'août 2022. C'est à cette période qu'il aura besoin de coaches pour ses différentes équipes de juniors pour la saison 2022/23. Les personnes intéressées peuvent prendre

contact avec l'un des responsables techniques, Jérémy Badertscher (078 693 55 59). Les novices en la matière sont les bienvenus et ils bénéficieront d'une formation payée par le Groupement pour acquérir les bases et les bons réflexes de coach.



Des petits aux plus grands, le Groupement recherche plusieurs coaches pour la saison 2022/23 de ses équipes juniors.

À tous les responsables des clubs sportifs qui annoncent leur match, merci de nous communiquer tout changement d'horaire, jusqu'au mercredi matin 10 heures.

redac@courrierhebdo.ch

Courrier Val-de-Travers
HEBDO

HOCKEY SUR GLACE 3^e LIGUE



Retour gagnant et top 4 en vue

Entendez-vous la douce mélodie de la mandoline, accompagnée d'une cithare et de quelques coups de patins plus ou moins acérés en fonction de la condition physique de chacun ? Après plus d'un mois de pause forcée, c'était bien la reprise du championnat pour la « deux » du CP dimanche contre Val-de-Ruz. Avec quatre matches en deux semaines, pas le temps de niaiser pour jouer une place dans le top 4. Un classement qui serait synonyme de play-off dans ce championnat de 3^e ligue extrêmement serré.

06.02.2022 : Fleurier – Val-de-Ruz 9-4 (4-1, 2-2, 3-1)

Buts de Sauser, Raya (2x), Fanac, Rota, Gueissaz, Dubois S., Langenegger, Ruffieux. Calame ; Jornod, Jaquet ; Messerli, Langenegger, Fanac ; Dubois G. ; Pellet, Comment, Rota ; Sauser, Gueissaz, Dubois S. ; Ruffieux, Raya, Floret.

Grâce à l'aide des U20, de quelques licences B et du vétéran au physique de junior Jonathan Raya, les Fleurisans ont été capables d'aligner 3 bonnes lignes lors de cette partie. On a d'ailleurs immédiatement retrouvé Jonathan Raya sur l'assist du premier goal signé Félicien Sauser (5^e). Deux minutes plus tard, les deux hommes se sont échangé les rôles pour doubler l'écart deux minutes plus tard. Tout semblait bien parti.

4-1 après vingt minutes

Pas prêts à lâcher l'affaire pour si peu, les Vaudruziens sont revenus à 2-1 malgré la domination «jaune et noir» dans le premier tiers. Emile Fanac et Nicola Rota l'ont d'ailleurs démontré au tableau d'affichage. Assis sur un joli score de 4-1, les Fleurisans n'ont cependant pas pu profiter de leur bel avantage bien longtemps. Remontés à bloc, et profitant de supériorités numériques, les joueurs de l'autre vallée se sont illustrés en début de deuxième période. Le score passait ainsi à 4-3 dans la première moitié de cet acte médian.

Une sombre histoire de fleurs

Fait amusant ou grinçant : si on avait planté un rhododendron à chaque vocifération ou signe de mécontente-

ment dans ce match, Fleurier n'aurait jamais aussi bien porté son nom.

Des fleurs, on peut surtout en jeter aux Chats car ils ont parfaitement su réagir dans la suite de la rencontre. Jonathan Raya – pour son doublé – et Romain Gueissaz ont redonné trois longueurs d'avance avant la deuxième sirène. L'alarme était passée !

Dubois, Langenegger puis Ruffieux

Pas forcément dominateurs mais plus réalistes que leurs adversaires, les Vallonniers ont rajouté trois buts de plus en fin de confrontation. Des réussites que l'on doit à Sandy Dubois, Gilles Langenegger et Quentin Ruffieux. Score à la fin des 60 minutes : 9-4 ! Prochains matches les Enfers-Montfaucon le 13 février et Bluestar le 19 février, toujours à l'extérieur).

08.02.2022 : Fleurier – Vendlin-court 6-3 (2-1, 3-2, 1-0)

Buts de Messerli, Marguet, Dubois, Langenegger, Volery (2x).

Iglesias ; Jornod, Jaquet ; Volery, Langenegger, Messerli ; Sauser, Rota, Gueissaz ; Dubois, Ruffieux, Jeanneret ; Floret, Marguet, Pulzer.

Classement 3 ^e ligue									
Fleurier – Val-de-Ruz								9-4	
Fleurier – Vendlin-court								6-3	
1. Bösing-SenSee	12	10	1	0	1	84	: 24	32	
2. N.Y.S Bluestar	14	10	0	1	3	117	: 49	31	
3. Fleurier	15	10	1	1	3	94	: 69	33	
4. Val-de-Ruz	15	8	2	0	5	85	: 77	28	
5. Les Pts-de-Martel	13	8	0	0	5	61	: 50	24	
6. Corgémont	15	7	2	1	5	78	: 67	26	
7. Star Chx-de-Fonds	11	5	0	0	6	55	: 48	15	
8. Le Locle	15	1	0	0	14	26	: 111	3	

Encore une victoire mardi

Le résultat positif de dimanche contre Val-de-Ruz a été complété par un autre succès mardi soir contre Vendlin-court (6-3). Ce qui a inspiré ces quelques lignes au joueur Nicola Rota. « Face à la prestation du CP, l'équipe adverse n'a pu que regarder passer notre triplette U17 Sacha (non, pas l'attrapeur de Pokémon), Allan (non, pas Floret) et Tom (oui, Tom). Grâce aussi, il est vrai, à notre gardien Tiago (oui, Thiagogoal). Les Fleurisans, tels des félins (oui, des chats) se sont dé(Membrez) pour se dé(Barras) er de leurs adversaires. » De quoi inspirer ses coéquipiers pour la fin de saison ?



HÔTEL LES CERNETS
- AU CROISEMENT DES SENS -

032 866 12 65 / www.hotel-lescernets.ch

Votre  Saint-Valentin
aux Cernets

Lundi 14 février 2022

Mise en bouche
Crevettes sautées façon Thaï

Salade de magret de canard fumé

Grenadin de veau (CH) poêlé
Sauce aux morilles
Orge perlé façon risotto
Légumes de saison

Dessert en Amoureux
Mousse chocolat, suprêmes d'oranges, glace gingembre

Menu Fr. 65.-





**Boucherie
Traiteur
Henri Racine**

Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

Merguez fraîches
Fr. 20.-/kg
du jeudi 10 au mercredi 16 février inclus
le goût du vrai



Menu de la Saint-Valentin

Vendredi 11 février à midi
Suprême de poulet jaune
aux morilles

**Fermeture définitive le
11 février à 17 heures**

Les cantines seront
toujours disponibles à
l'emporter ou à la livraison
jusqu'à la reprise de
Frank et Stan.

LES SIX-COMMUNES

Rue Centrale 1 - 2112 Môtiers

**Le restaurant vous propose
une soirée gastronomique
et romantique**

lundi 14 février

Menu

Truite comme une bouillabaisse

Carpaccio de betteraves
saumon fumé
œufs de poisson et grenade

Effiloché de bœuf et foie gras
en robe de chou frisé
purée de carottes fumées
légumes croquants et jus corsé

Mini coupe môtisane

Mousse chocolat noir
cœur coulant fruits rouges
et sorbet framboise

Menu : Fr. 69.-
Menu avec association des vins : Fr. 95.-

Sur réservation uniquement
032 861 2000
info@sixcommunes.ch



Auberge des fées
Buttes

Menu de Saint-Valentin
Lundi 14 février dès 18 h 30

Coupe des amoureux

Saucisson neuchâtelois broché,
sauce au Porto

Magret de canard, sauce au poivre vert
Jardinière de légumes
Rose de pommes de terre

Café Gourmand
Fr. 49.- par personne

Réservation souhaitée au 032 861 52 55



Ylona Mordasini
Créatrice
de bijoux

Horaire de la Saint-Valentin

Jeudi 10 février	14 h-18 h
Vendredi 11 février	9 h-12 h / 14 h-18 h
Samedi 12 février	9 h-12 h / 14 h-16 h
Lundi 14 février	9 h-12 h / 14 h-18 h

Bijouterie et Créations Ylona Mordasini
Grand-Rue 23 - Fleurier

**Menu
Saint-Valentin**

12-13-14 février 2022

Cocktail de bienvenue et amuse-bouche

Tartare aux deux saumons

Filet mignon de veau aux morilles
Pommes Maxime
Tian de légumes

Tiramisu framboise

Entrée Fr. 11.- Menu complet Fr. 52.-
Plat Fr. 39.- Entrée / plat Fr. 48.-
Dessert Fr. 6.50.- Plat / dessert Fr. 43.-

Réservation fortement conseillée.

Pizza'Fun
032 861 44 00



**Café - Restaurant
La Gittaz**
STE-CROIX - 1241M - 024.454.38.38 - LAGITTAZ.CH

**Réouverture le lundi
14 février**

**Menu de la
Saint-Valentin**
Midi et soir



Cocktail en tête-à-tête

Feuilleté aux bolets

Contre-filet de bœuf cœur à cœur
Pommes colombines
Légumes de saison

Caprice à deux

Profiteroles au chocolat
Fr. 48.-

Réservation conseillée au
079 212 86 13



**L'auberge
de
Noiraigue**

Menu de la Saint-Valentin

**Dimanche 13 février
et lundi 14 février**

Roulade Islandaise aux deux saumons

Caille farcie aux morilles
Gratin de pommes de terre
Légumes

Assiette de desserts
CHF 45.-

Réservation préalable recommandée

Place de la Gare 4 // 2103 Noiraigue
+41 32 566 13 60
www.aubergedenoiraigue.ch
info@aubergedenoiraigue.ch
Ouvert 7/7 de 8h30 à 23h



**Hôtel
de la
Truite**

Champ-du-Moulin
032 855 11 34

**Menu de la
Saint-Valentin**
12, 13 + 14 février 2022
Midi et Soir

Filets de perche meunière, riz sauvage
ou
Salade de mâche et magret
de canard fumé

Filet de bœuf
Sauce aux morilles
Brochette de légumes
Frites allumettes

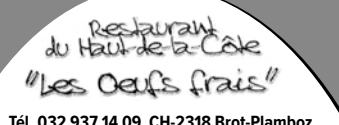
Tiramisù aux framboises

Fr. 48.50

Dimanche 13 mars dès 11 h 30
salle historique
réservez obligatoirement



**FESTIN
NEUCHÂTELOIS**



**Restaurant
du Haut-de-la-Côte**
"Les Oeufs frais"

Tél. 032 937 14 09 CH-2318 Brot-Plamboz

Saint-Valentin
Lundi 14 février

Le patron vous propose 2 menus
à choix midi et soir

**Potage, salade,
tripes à la neuchâteloise** à volonté
Fr. 23.- par personne
♥♥♥

**Potage, salade,
bœuf bourguignon, purée
et légumes**
Fr. 30.- par personne

Se recommande :
Dominique Jean-Mairet
Prière de réserver
032 937 14 09

La Saint-Valentin se prépare au

Jardindesfées
atelier floral - Fleurier
Claudine Gyseler - 032 861 52 40

des fleurs pour remplir vos cœurs de bonheur

Samedi 12.02 8h - 16h
Dimanche 13.02 10h - 12h
Lundi 14.02 7h - 18h30

Livraisons et réservations au **032 861 52 40**

Atelier Floral - Le Jardin des Fées
Place-d'Armes 5 - 2114 Fleurier

Chez Bichon
Café - Restaurant
032 935 12 58

Restaurant fermé le mardi et mercredi

Menu des Amoureux
(week-end Saint-Valentin, 12, 13, 14 midi et soir)

Mousseline de brochet du lac des Taillères
crème citronnée à la ciboulette

Croûte aux morilles (1 pain)

Salade mêlée

Médailon de bœuf (filet) beurre maison
pommes frites
choix de légumes

Crème brûlée
ou
Mœlleux au chocolat et sa glace framboise
ou
Tiramisù

Menu sans entrée + salade sans dessert Fr. 35.-
Menu avec une entrée à choix + salade + dessert Fr. 54.-
Menu complet Fr. 67.-

Hôtel-Restaurant du Moulin Saint-Sulpice

Lundi 14 février (le soir)
Menu de la Saint-Valentin

Trio de poisson
Cœur de filet de bœuf aux morilles
pommes duchesses et légumes
Pêches glacées dans leurs dentelles

Fr. 55.-

Samedi 26 février
Soirée moules frites

Il est préférable de réserver, places limitées.

Fermé le lundi

James Nuhaj
Tél. 032 861 16 62
www.hoteldumoulin.info

Offrez-vous un moment gourmand à l'Hôtel de l'Aigle pour la Saint-Valentin, lundi 14 février au soir.

Au menu

Amuse-bouche
Velouté au vin mousseux Mauler
Galette de sarrasin aux champignons
Grenadin de veau cuit à basse température, sauce au pinot gris
Pommes berny à l'huile de truffe
Bouquet de légumes
Ardoise de fromages de la région
Mousse chocolat blanc gingembre sur lit aux oranges

Menu complet: CHF 73.-
Menu avec fromage ou dessert: CHF 65.-
Entrée, plat et dessert: CHF 55.-
Egalement disponible à l'emporter

Réservation et commande
www.hotel-aigle.ch

hôtel restaurant ***
l'Aigle
Grand' Rue 27
2108 Couvet / Val-de-Travers
T 032 864 90 50
info@gout-region.ch

C-FEE

077 506 36 93
C-FEE@bluewin.ch
2114 Fleurier

A VOTRE SERVICE:

- Classement de vos documents
- Gestion de vos paiements
- Analyse de votre situation financière
- Établissement d'un budget ménage
- Établissement de la déclaration d'impôts
- Un conseil personnalisé

Les familles, les jeunes et les seniors.
Simplifiez-vous la vie et déléguez ces tâches. Prenez le temps pour vous!

Pour info, les économies annuelles peuvent être considérables même pour les revenus modestes. Rendez-vous occasionnel ou sur abonnement (de 58 CHF/mois).

Possibilité de déplacement à votre domicile.

Depuis plus de 40 ans au service de notre clientèle

Fiduciaire REYMOND S.A.

- **Activités fiduciaires**
 - Comptabilité
 - Déclarations d'impôt, TVA
 - Conseils fiscaux
 - Création, restructuration et succession d'entreprise

Rue du Pont 5 • 2114 Fleurier
Tél. +41 (0)32 862 22 00
fid.reymond@bluewin.ch
www.fiduciaire-reymond.ch

ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives

Pharmacieplus
Val de Travers Couvet

oticon

Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch

Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs

DEVELOPPEMENT NORD SA
1980

DÉCLARATION D'IMPÔTS, COMPTABILITÉ ET SALAIRES

Experts pour tous vos mandats fiduciaires. Conseils, évaluations et analyses financières.

Neuchâtel Rue du bassin 14 - 2000 Neuchâtel
Le Locle Marie-Anne Calame 11 - 2400 Le Locle
www.dnsa.ch - +41 (0)32 930 50 30

Apprenti(e) employé(e) de commerce Profil E

L'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention, établissement autonome de droit public neuchâtelois, souhaite engager un(e)

Description du poste:

- Formation complète au sein de nos différents services (intervention, comptabilité, assurance et prévention);
- Correspondance, gestion du courrier, statistiques, téléphones, réception, diverses tâches administratives.

Profil demandé:

- Scolarité obligatoire terminée avec succès;
- Bon niveau de français et aisance avec les chiffres;
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Outlook);
- Bonne présentation;
- A l'aise dans les contacts humains;
- Esprit d'initiative et d'indépendance.

Lieux de travail: Couvet (centre de formation des sapeurs-pompiers) et Neuchâtel.

Date d'entrée en fonction: Août 2022.

Cette place vous intéresse? N'hésitez pas à nous envoyer votre lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae ainsi que des copies de vos bulletins scolaires.

Les postulations doivent parvenir **jusqu'au 15 mars 2022** par courrier électronique à: ECAP.Jobs@ne.ch
www.ecap-ne.ch

ECAP
Neuchâtel
Etablissement cantonal d'assurance et de prévention

HÔTEL LES CERNETS
- AU CROISEMENT DES SENS -

Magnifique établissement familial dans les montagnes neuchâteloises recherche pour renforcer son équipe:

Un ou une chef(fe) de rang 90-100% CDI
avec ou sans CFC, étant autonome dans son travail, convivial et sérieux. Service à la carte et banquets.
Nous offrons un cadre de travail idéal.

Un ou une aide de cuisine 60% CDD
Préparation du froid et aide en cuisine.

Début du contrat à définir (début mars-avril 2022)
Rémunération selon la CCNT, 5 semaines de vacances, horaires continus.
Fermé les lundis et mardis.
Veuillez envoyer vos offres à info@hotel-lescernets.ch
Blaise Baetscher Propriétaire-exploitant.
Aucune information ne sera transmise par téléphone.

Le Monopoly est un jeu, pas la fiscalité.
Notre expérience à votre service depuis 25 ans.

CHRISTIAN LEBET FIDUCIAIRE

Grande-Rue 10
2112 Môtiers (NE)
T 032 866 15 14
info@fiduciairelebet.ch

- Comptabilité PME et gestion TVA
- Comptabilité agricole
- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Gestion des salaires et administrative
- Réviseur agréé selon Autorité de Surveillance des Réviseurs
- Administration PPE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

LES FILMS

Tromperie

D'Arnaud Desplechin, drame, romance, avec Denis Podalydès, Léa Seydoux, Anouk Grinberg.



Londres 1987. Philip est un écrivain américain célèbre exilé à Londres. Sa maîtresse vient régulièrement le retrouver dans son bureau, qui est le refuge des deux amants. Ils y font l'amour, se disputent, se retrouvent et parlent des heures durant ; des femmes qui jalonnent sa vie, de sexe, d'antisémitisme, de littérature et de fidélité à soi-même...

En attendant Bojangles

De Regis Roinsard, comédie dramatique, avec Virginie Efira, Romain Duris, Solan Machado-Graner...



Camille et Georges dansent tout le temps sur leur chanson préférée Mr Bojangles. Chez eux, il n'y a de place que pour le plaisir, la fantaisie et les amis. Jusqu'au jour où la mère va trop loin, contrai-

gnant Georges et leur fils Gary à tout faire pour éviter l'inéluctable coûte que coûte.

Super-héros malgré lui

De Philippe Lacheau, comédie, avec Philippe Lacheau, Julien Arruti, Tarek Boudali...



Apprenti comédien en galère, Cédric décroche enfin son premier rôle dans un film de super-héros. Un soir, alors qu'il emprunte la voiture de tournage, il est victime d'un accident qui lui fait perdre la mémoire. À son réveil, vêtu de son costume de justicier et au milieu des accessoires du film, il est persuadé d'être devenu le personnage du film avec une mission périlleuse à accomplir. Mais n'est pas héros et encore moins super-héros qui veut... Et encore moins Cédric.

Vaillante

De Laurent Zeitoun, Theodore Ty, animation, famille, comédie, avec Alice Pol, Vincent Cassel, Valérie Lemercier...



Depuis qu'elle est enfant, Georgia Nolan n'a qu'une seule ambition : devenir pompier comme son père ! Hélas, à New York en 1932, les femmes n'ont pas le droit d'exercer cette profession. Quand les pompiers de la ville disparaissent un à un dans de mystérieux incendies dans des théâtres de Broadway, Georgia y voit une occasion en or : elle se déguise en homme et intègre l'équipe de pompiers débutants chargés d'arrêter le pyromane ! C'est le début d'une aventure aussi désopilante qu'à couper le souffle !

Uncharted

De Ruben Fleischer, aventure, action, avec Tom Holland, Mark Wahlberg, Sophia Taylor Ali...



Nathan Drake, voleur astucieux et intrépide, est recruté par le chasseur de trésors chevronné Victor « Sully » Sullivan pour retrouver la fortune de Ferdinand Magellan, disparue il y a 500 ans. Ce qui ressemble d'abord à un simple casse devient finalement une course effrénée autour du globe pour s'emparer du trésor avant l'impitoyable Moncada, qui est persuadé que sa famille est l'héritière légitime de cette fortune. Si Nathan et Sully réussissent à déchiffrer les indices et résoudre l'un des plus anciens mystères du monde, ils pourraient rafler la somme de 5 milliards de dollars et peut-être même retrouver le frère de Nathan, disparu depuis longtemps... mais encore faudrait-il qu'ils apprennent à travailler ensemble.



rêveur, une sœur au bord de la crise de nerfs et une maison qui prend l'eau, elle tâche de tout orchestrer. Quand son aîné de 17 ans, recruté par une équipe de handball, annonce son départ pour l'Europe, Irène est prise de court : saura-t-elle, avec son optimisme bienveillant, inventer un nouveau quotidien pour sa tribu ?

La vie comme elle vient

De Gustavo Pizzi, drame, avec Karine Teles, Otávio Müller, Adriana Esteves...

Irène, mère de famille brésilienne, a des journées bien remplies. Entre 4 garçons, un mari



BUREAUX DE VOTE

Val-de-Travers

Administration communale de Fleurier

Bureau électoral : Bugnard Christian, président, Gander Anastasie, vice-présidente, Jornod Bastien.

Bureau de dépouillement : Kneissler Ludovic, Rodriguez Joanne, Fuhrer Loïc, Weiss Aurélie, Cuhart Morgane, Franel Pierre André, Fagetti Romana, Tenger Raphael, Margot May, Sieber Romain, Gauchat Natacha, Chédel Cédric, Cortese Barbara.

Les Verrières

Bureau communal

Bureau électoral et de dépouillement : Jeanrenaud Yvan, président, Verdon Mégane, vice-présidente, Vonlaufen Laura, Petitpierre Pauline.

On vote dimanche

Votations fédérales, ce dimanche, pour les citoyennes et citoyens suisses qui sont appelés à se prononcer sur deux initiatives populaires : « interdiction de l'expérimentation animale et humaine » et « enfants et jeunes sans publicité pour le tabac ».

Ils devront aussi se prononcer sur la modification de la loi fédérale sur les droits de timbre ainsi que sur la loi fédérale sur un train de mesures en faveur des médias.

Les bureaux électoraux des trois communes de notre district seront ouverts dimanche de 10 h à 12 heures.

À vos agendas !

► La fanfare môtisane l'Harmonie sera en concert ce samedi 12 février, à la Salle de

spectacles de Couvet, et une semaine plus tard à la Salle villageoise de Boveresse. Elle se produira sous la direction d'Enrico Zapparrata.



U3a : Varsovie, l'histoire d'une métropole périphérique et connectée

Mercredi 16 février, à 14 h 30, au collège secondaire JJR de Fleurier, Matthieu Gillibert, chargé d'enseignement à l'Université de Neuchâtel et maître-assistant à l'Université de Fribourg, parlera de la métropole au 20^e siècle, d'hier à aujourd'hui.

« Le pont Poniatowski, c'est à l'est de l'Europe, le dernier point d'où l'on aperçoit l'Occident », écrivait le journaliste Pierre Frédéric dans la Gazette de Lausanne en 1932. Au bord de la Vistule, Varsovie devient, au cours du 20^e siècle, une importante métropole de l'Europe centrale, cosmopolite et connectée, mais reste considérée comme étant en périphérie des grandes capitales du continent. Pourtant, la position centrale entre Berlin et Moscou et son évolution faite de ruptures

brutales en font un épiscentre de l'histoire contemporaine.

En revisitant l'histoire politique, culturelle et urbanistique de cette ville, et en flânant aussi dans ses parcs, les participants auront l'occasion de mieux comprendre la nature et les conséquences de ces ruptures, pour cette ville et pour l'Europe.

Comm.



SPONSORS OR

LBG
GÉNIE CIVIL & TRAVAUX PUBLICS



Revêtements bitumineux, pavages, gravillonnages, maçonnerie, aménagements extérieurs, terrassements, chemins forestiers, travaux lacustres, carrières: LBG SA est le partenaire à la mesure de vos exigences.

LBG SA
Rue Centrale 3 • 2112 Môtiers
T 032 863 24 04 • F 032 863 14 25
contact@lbg-sa.ch • www.lbg-sa.ch

garages hotz S.A.
Tél. 032 864 61 61 2105 Travers
www.garages-hotz.ch



Waeber HMS SA
Rue du Levant 17
2114 Fleurier NE
+41 32 861 47 29
+41 32 861 47 30
info@waeberhms.ch
www.waeberhms.ch




SPONSORS ARGENT

VB CONSTRUCTION
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
TRANSPORT
TERRASSEMENT
2112 MÔTIERS - 078 602 52 08
www.vbconstruction.ch
contact@vbconstruction.ch



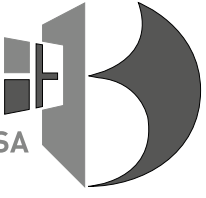
S. Pinto
Sàrl
Plâtrerie • Peinture • Façades
Ch. des Grands-Clos 35 | 2115 Buttes
T. 032 863 20 93 | F. 032 863 20 94
info@spinto.ch | www.spinto.ch



PEUGEOT



BUCHS FRÈRES SA



Fabrication de fenêtres
Bois, bois-métal, pvc
Porte d'entrée
Menuiserie

Charpente
Couverture
Façades
Scierie

Entre-deux-Bolles 3 • CH-2117 La Côte-aux-Fées
Tél. 032 865 11 28 • Fax 032 865 12 28
E-mail buchs-freres@bluewin.ch • www.buchs-freres.ch

FLEURIER

reçoit

MONTHEY

Jeudi

10 février 20 h 45

FLEURIER

reçoit

MOUTIER

Vendredi

11 février 20 h 30

Championnat de hockey

sur glace - 2^e ligue

Centre de sports de glace

U15-TOP

dimanche 13 février à 17 h

FLEURIER - SENSEE FUTURE

dimanche 20 février à 17 h

FLEURIER - LES GRIFFONS

U13-A

dimanche 20 février à 12 h

FLEURIER - SAINT-IMIER

U11-1

dimanche 13 février à 12 h

TOURNOI À FLEURIER

U9-2

samedi 19 février à 17 h

TOURNOI À FLEURIER

SPONSORS BRONZE

BCN



Eaux minérales
Vins - Bières - Spiritueux
BEZENÇON BOISSONS
FLEURIER Sàrl
Bezençon Boissons Sàrl
et distillerie d'absinthe
Ruelle Rousseau 5 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 23 18 - Fax 032 861 45 33
bezencon.boissons@bluewin.ch



ÉLECTRICITÉ

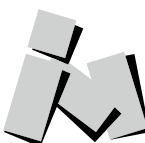


la Mobilière
Agence du Val-de-Travers
Fabien Chapatte
Grand-Rue 9
2114 Fleurier
Tél. 032 864 61 16
www.mobiliere.ch

CLUB DES PATINEURS
FLEURIER



IMPRIMERIE **MONTANDON**



HOCKEY SUR GLACE FÉMININE



Les « Women Cats » caressent l'espoir de finale

L'équipe féminine du CP Fleurier est actuellement à la lutte pour la deuxième place du classement de ligue D avec Meyrin. La défaite des Meyrinoises associée à la victoire des Fleurisanes contre le HCC ont constitué une double bonne opération dans cette quête. Les filles de la paire Pipoz-Huguelet affrontent justement Meyrin ce samedi dans ce qui sera un face-à-face décisif. Les gagnantes auront de très grandes chances de disputer la finale contre Genève, leader invaincu et assuré de terminer premier. Pour vaincre, les « Women Cats » n'auront pas besoin de super-pouvoirs, elles devront juste jouer comme elles savent le faire. Elles ont tout dans leurs mains pour transformer l'essai.

Fleurier – La Chaux-de-Fonds 6-0 (1-0, 4-0, 1-0)

Buts de Giroud (2x), Messerli, Robert L., Bargo E. (2x).

Bielmann ; Krügel, Bargo E. ; Vermot-Petit-Outhenin, Robert M., Robert L. ; Joseph, Gyseler ; Messerli, Giroud, Huguelet.

Les étoiles du Courrier : *Bargo, **Messerli, ***Giroud

Au classement, le CP Fleurier possède désormais deux points d'avance avec un match en plus que Meyrin. Mais comme c'est la moyenne des points gagnés par match qui prime – en raison de la pause Covid –, l'équipe meyrinoise reste pour l'instant classée au deuxième rang. Meyrin affiche un ratio de 2.28 alors que les Fleurisanes suivent de très près avec 2.25. En gros, la confrontation directe de ce samedi sera déterminante sur l'issue du classement de cette saison 2021/22. Prime aux gagnantes ! Si Fleurier venait à perdre en prolongation ou aux tirs au but, le club valloisier garderait quand même une mince chance de terminer deuxième mais il faudrait dans ce cas que Meyrin perde sa dernière rencontre agendée le 19 février. Chose qui apparaît bien improbable contre Morges. Voilà pour l'avenir. Mais avant de s'y projeter, revenons déjà sur cette belle et nette victoire acquise samedi dernier contre le HCC.

Viviane Giroud pile à l'heure

Tout a commencé très rapidement. Les fans de sport qui s'étaient rendus à espaceVal pour suivre la rencontre de volley féminin de Valtra – près de 2 h 30 de lutte pauses comprises – ont juste eu le temps de rallier la patinoire pour voir

tomber l'ouverture du score. Apparemment pressée d'en découdre, Viviane Giroud a idéalement lancé les siennes après 40 secondes de jeu. Le rythme était donné et les Fleurisanes ont continué à pousser pour prendre un peu de distance. On a alors pensé que les buts allaient se succéder dans une relative facilité. Ça aurait pu ! Mais la gardienne visiteuse Savanah Guyot les a dégoûtées les unes derrière les autres. Honnêtement, ce n'est pas pour autant que les filles de Pipoz-Huguelet se sont mises en danger. Certes, elles n'avaient qu'une unité d'avance mais les Chaux-de-Fonnières semblaient trop limitées pour véritablement les inquiéter. Le 1-0 conservé après les vingt premières minutes était une bien maigre récompense étant donné la physionomie de la partie.

Eva Bargo, 2 buts et 2 assists

Anais Messerli était elle aussi de cet avis et elle donna une allure plus juste au résultat après 120 secondes dans l'acte médian. Particulièrement inspirée sur la glace et laissée seule dans le slot sur cette action, l'attaquante ne pouvait pas rater ça ! Sa coéquipière Laura Robert a ensuite eu la bonne idée de l'imiter en supériorité numérique quelques coups de patins plus tard. Elle réussissait du même coup son huitième but de la saison. À nouveau alignée avec les « Women Cats », Eva Bargo a alors placé quelques accélérations dont elle a le secret pour aller planter deux pucks au fond des filets adverses. Sur le second, les spectateurs ont pu admirer sa technique de patinage qui lui a permis d'éliminer une à une les joueuses visiteuses avant de faire mouche. On aurait pu croire qu'elle slalomait autour

de cônes tant ça paraissait facile, léger et fluide. 5-0 après deux périodes, voilà un score qui avait déjà plus de sens avec le spectacle que nous avions sous nos yeux. Littéralement lessivé, ballotté dans tous les sens, le HCC féminin n'a pu que constater les dégâts.

Une année 2022 toujours « blanchie »

La différence était faite et les missions du troisième tiers étaient limpides : ne pas se fatiguer inutilement en vue du match contre Meyrin, éviter les blessures, garder la cage d'Anne-Laure Biemann inviolée et en bonus « en rajouter un ou deux » au tableau d'affichage tant qu'à faire. C'est probablement les mots d'ordre donnés par le coach Serge Pipoz durant la deuxième pause. En tout cas, c'est ce qui s'est passé et on peut féliciter l'équipe valloisienne pour cette bonne gestion du match. Pendant que la pauvre Biemann devait se sentir bien essemblée devant le but du CP, Bargo et Giroud ont scellé l'affaire par un 6-0 très bien mené. Toujours aussi solides défensivement, aucun but accordé en deux sorties en 2022, et bien placées offensivement, les « Women Cats » peuvent calmement et agilement se préparer à bondir sur Meyrin !

Kevin Vaucher

Classement équipe féminine									
Fleurier - La Chaux-de-Fonds 6-0									
1. Genève-Servette	8	7	1	0	0	64	: 14	23	
2. Meyrin	7	5	0	1	1	43	: 26	16	
3. Fleurier	8	6	0	0	2	39	: 11	18	
4. Prilly B. Panthers	8	4	0	0	4	39	: 25	12	
5. Forward-Morges	6	1	0	0	5	21	: 48	3	
6. La Chx-de-Fonds	7	1	0	0	6	11	: 36	3	
7. Vallorbe	6	0	0	0	6	2	: 59	0	

HOCKEY



Autres résultats

U15-TOP : Fleurier – Forward-Morges 2-5.

U13-TOP : Fleurier – La Chaux-de-Fonds 26-0.

U13-A : 3 matches gagnés au tournoi des Ponts-de-Martel. Contre Les Ponts-de-Martel 12-1, contre Ajoie 9-2 et 4-0 contre Saint-Imier.

U9-2 : 2 matches gagnés et 1 match perdu au tournoi de La Chaux-de-Fonds. Contre La Chaux-de-Fonds 4-1, contre Saint-Imier 5-1 et 1-4 contre Uni Neuchâtel.

HOCKEY SUR GLACE 2^E LIGUE



La 1^{re} équipe s'illustre hors glace

Tramelan – Fleurier 6-1 (4-0, 0-0, 2-1)

But de Mieville

Volery ; Matthey-de-l'Endroit, Jeanneret ; Mieville, Debely, Marthaler ; Berger, Pipoz ; Pellet, Kisslig, Huguenin ; Dubois G. ; Colò, Dubois S., Ruffieux.

Pour la reprise du championnat de deuxième ligue, la première équipe du CP Fleurier avait deux déplacements périlleux à assumer coup sur coup. D'abord le 29 janvier à Fribourg puis le week-end dernier à Tramelan. Face à deux favoris au titre romand de la catégorie, les joueurs de Philippe Marquis sont repartis sans point mais ils en ont profité pour faire une belle surprise à leurs juniors.

La « une » débarque dans le vestiaire des juniors

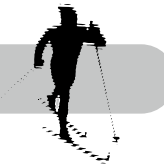
Lors du déplacement à Fribourg pour y affronter Sarine, les joueurs de la « une » ont eu l'idée sympa d'avancer l'heure du départ afin de faire un petit détour par la BCF Arena. C'est là, dans la patinoire de Gottéron, que les U9 fleurisans disputaient un tournoi le

même jour. Les petits hockeyeurs ont donc eu la belle surprise de voir débarquer la première équipe dans leur vestiaire pour les encourager. Une photo de cette rencontre a été publiée dans le Courrier de jeudi passé. La première équipe jouera deux matches en deux jours à domicile pour conclure sa saison régulière. D'abord ce soir jeudi contre Monthey-Chablais (20 h 45) puis demain vendredi contre Moutier (20 h 30). La rencontre contre l'équipe valaisanne avait été renvoyée avant la pause Covid décré-tée mi-décembre, ce qui explique qu'elle soit rejouée. Monthey souhaitait ardemment disputer ce match car l'équipe aimerait essayer d'améliorer son classement et Fleurier a accepté de replacer ce duel cette semaine. Après cette bonne action, une double belle victoire pour marquer le coup ?

Classement 2^e ligue

Tramelan – Fleurier	6-1									
1. Tramelan	14	10	0	1	3	72	: 22	31		
2. Star Chx-de-Fonds	14	7	4	1	2	68	: 39	30		
3. Moutier	14	8	1	1	4	52	: 43	27		
4. Le Locle	13	6	0	0	7	80	: 67	18		
5. Franches-Mont.	14	2	1	0	11	42	: 75	8		
6. Fleurier	13	2	0	1	10	29	: 55	7		
7. Erguël	13	0	1	0	12	18	:106	2		

SKINORDIQUE



Régionaux à l'aise

Ils étaient nombreux à participer au Tour de Sagnard, le 6 février, dans le cadre de la deuxième manche du Viteos Ski Tour. Près de 250 personnes se sont affrontées sur le Communal de La Sagne sur une ou deux boucles de dix kilomètres.

Sur la plus longue distance, c'est le Français Émilien Louvrier (SC Les Verrières/La Cluse) qui a été le plus rapide (44'22"). Deuxième, le Brévinier Benjamin Rosset a été tenu à bonne distance de la victoire puisqu'il a bouclé son effort en 46'07". Le Vallonnier Grégory Huguenin a assuré un beau top 20 grâce à son chrono de 54'35" (19^e) pendant que le Ponlier Loïc Chopard prenait le 52^e rang sur nonante partants (1 h 02).

Podiums pour La Brévine

Côté féminin, toujours sur vingt bornes, la Chaux-de-Fonnière Romane Gauthier a terminé sa double boucle en 57'15". Les couleurs de La Brévine ont à nouveau été portées à la deuxième place grâce à Prisca Schneider qui est juste passée sous l'heure (59'56").

Dix-sept concurrentes étaient au départ. Elles étaient un peu plus sur dix kilomètres (19 participantes) où les sœurs Emma et Lola Wuthrich se sont disputé la victoire pour une petite seconde. C'est « la grande » Emma qui a fini par prendre le meilleur en 30'13". Loane Pellaton du ski-club La Brévine s'est ainsi satisfaite du troisième temps (31'29").

Jean-Marc Monnet 7^e

Dix-huit hommes ont concouru sur une seule boucle est c'est Noé Jäggi de Lignières qui a remporté la course (26'18"). Le fondeur de Noiraigue Jean-Marc Monnet s'est classé septième en 33'34". C'est un peu plus rapide que le Brévinier Claude-Alain Jeanneret, arrivé neuvième en 36'12".

À noter encore que les jeunes ont aussi été à la fête puisque 54 duos ont pris part à un « team sprint » sur des distances de 250 mètres à 1 kilomètre en fonction de leur âge. La troisième étape du Viteos Ski Tour se glissera ce samedi à La Brévine.



On connaissait déjà les cours donnés en plein air de temps en temps mais les leçons sur glace sont plus rares dans le cycle scolaire. Et pourtant, le collège Jean-Jacques Rousseau l'a fait. C'est même devenu une tradition aujourd'hui. Le toujours très attendu match opposant les profs aux élèves s'est récemment tenu au Centre de sports de glace. Le soutien du public et quelques belles réussites n'auront pas suffi aux élèves qui ont été renvoyés à leurs études par des profs appliqués. Score final : enseignants 9 - élèves 5 !

VOLLEYBALL



Les meilleures M15 sont Vallonnières

Alors que la première équipe du VBC Val-de-Travers s'apprête à s'engager dans la lutte finale pour son maintien en LNA féminine, les espoirs M15 sont devenues championnes romandes. C'était il y a quelques jours à La Chaux-de-Fonds lors du quatrième tournoi joué par les jeunes Vallonnières. « Pour synthétiser, on peut dire qu'il a d'abord fallu en jouer deux qui faisaient office de tours qualificatifs puis il y en a eu deux autres pour les finales. Sur les quatre matches de finales, notre équipe en a gagné trois », se réjouit la présidente Joëlle Roy.

Des absences à pallier

Sportivement, ce sacre cantonal est logique mais il aurait bien pu ne jamais voir le jour pour des raisons d'effectif. Déjà appuyée par son vice-président de mari Hervé dans la gestion du club, la dirigeante a

mis à contribution sa jeune fille de 10 ans pour sauver une situation effectivement compromise. « À la suite de plusieurs absences, la coach Ana Silva ne pouvait aligner que six joueuses pour le dernier tournoi à La Chaux-de-Fonds. » Or, comme les rencontres se jouent à six contre six à cet âge, une blessure de l'une des six Vallonnières aurait signifié une défaite par forfait pour « Valtra junior ».

La fille de la présidente comme « joker »

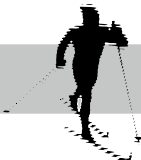
« Pour assurer le coup, j'ai donc demandé à ma fille de 10 ans, Nadège, de nous accompagner. Personne ne s'est blessé heureusement mais elle a quand même pu toucher quelques balles. » Malgré la défaite contre une équipe du NUC renforcée, le VBC Val-de-Travers s'est assuré la première place grâce à

ses trois autres victoires. Le NUC a terminé deuxième et Les Ponts-de-Martel troisièmes. « Elles le méritent parfaitement. Ce sont des filles très appliquées aux entraînements. On a confiance en leur grand potentiel mais comme c'était leur première saison sur un vrai terrain de volley et à six contre six, c'est aussi en même temps une bonne surprise. » La formation prônée par le club porte donc ses fruits.



De gauche à droite : Ginny, Numydia, Mathilde, Giulia, Melissa, Léonita et Nadège. Absentes : Mia, Evodie, Nessa, Léna et Ana Silva (coach).

SKI ORIENTATION



Jules et Justine Hamel en Finlande

C'est ce qu'on peut appeler des débuts en fanfare. Pour sa première saison de ski d'orientation, Jules Hamel a magnifiquement négocié les sélections nationales qui ont récemment eu lieu à Lenzerheide et à Grindelwald. Assurant du même coup sa qualification pour les championnats d'Europe juniors qui auront lieu du 14 au 20 mars en Finlande. Il n'y partira pas seul pour autant, sa sœur Justine ayant, elle aussi, décroché sa qualification.

Du chocolat pour Simon !

Pour Justine, cette sélection vient récompenser son travail et sa persévérance après quelques moments difficiles. Rappelons-nous, elle avait d'abord dû renoncer aux championnats d'Europe juniors de course d'orientation plus tôt dans la saison car elle avait été placée en quarantaine Covid (cas contact). Une frac-

ture à un pied l'avait ensuite brusquement stoppée. Simon a quant à lui multiplié les top 10 et les top 20 avant de terminer avec une médaille en chocolat lors du championnat suisse de course d'orientation. Entre poisse, renouveau, espoirs, performances de taille européenne et saveurs chocolatées, ainsi est allée la vie de la famille Hamel ces derniers mois.



Jules et sa sœur Justine Hamel s'envoleront ensemble en Finlande pour les championnats d'Europe juniors de ski d'orientation en mars.

VOLLEYBALL LNA



Valtra marque son territoire

Samedi passé, la lutte fut belle et acharnée durant plus de deux heures entre Valtra et Toggenburg qui se rencontraient pour le dernier match de la saison régulière. En raison de leurs deux dernières places au classement, ces deux équipes se retrouveront dès samedi à espaceVal pour une finale de play-out qui s'annonce capitale. Seul le vainqueur sauvera sa peau en LNA. La série promet des étincelles et risque d'être longue ! En s'imposant 3-2 samedi, Valtra a marqué son territoire et s'est assuré de commencer cette série à domicile.

Les étoiles du Courrier : *Kurta-liqi **Butkevich ***Ribeiro Martins



Luiz Souza applaudit ses joueuses qui ont renoué avec la victoire. Mais tout repart à zéro dès ce samedi dans la finale de play-out contre Toggenburg.

Eh oui, c'était l'unique enjeu sportif de cette 18^e et dernière rencontre de la saison 2021/22 : savoir si Valtra allait conserver sa neuvième place et débiter cette série au meilleur des cinq matches à domicile. Les filles de Luiz Souza ont rempli leur objectif en s'imposant de haute lutte 3-2 (24-26, 25-20, 25-23, 27-29, 15-10). C'est ce samedi déjà que la finale de play-out débutera donc du côté de Couvet.

Que disent les faits ?

Rappelons que le perdant sera envoyé dans un tour de relégation de tous les dangers face aux deux meilleures formations de LNB. On l'a dit la semaine passée, Valtra serait bien inspiré de s'épargner cette souffrance supplémentaire face (probablement) à un Volero

Zurich aux moyens et aux ambitions élevés en quête de promotion. Grâce aux enseignements relevés samedi, tentons d'y voir un peu plus clair avant que les Vallonnières et les Saint-Galloises n'entrent dans l'arène de laquelle tout le monde ne ressortira pas.

Le passif : avantage Valtra

Si on se réfère aux deux parties disputées durant le championnat, l'avantage va au VBC Val-de-Travers qui s'est à chaque fois imposé 3-2. Ceci dit, Solenn Fabien et ses coéquipières ont eu besoin de cinq sets lors de ces deux sorties pour venir à bout de Toggenburg. Tant le 20 novembre 2021 que le 5 février 2022, le face-à-face s'est approché ou a dépassé les deux heures de jeu (sans compter les pauses).

Les points : avantage Valtra

Le nombre de points marqués par chaque collectif est aussi parlant. Valtra a totalisé 110 points contre 101 pour son adversaire la première fois et 116 contre 108 la seconde. Sur cinq manches, il y a donc eu moins de dix points d'écart entre les deux équipes, ce qui ne correspond même pas à deux unités par set en moyenne. Vous comprenez maintenant sans doute pourquoi je parlais de lutte acharnée précédemment. Et au classement, Valtra a aussi terminé avec quelques points de plus que

la formation saint-galloise (trois précisement).

Le jeu : avantage Valtra

Parlons à présent du fond, c'est-à-dire du jeu. Quand je disais en préambule que la série pourrait être longue, je dois bien dire que je ne le pense pas vraiment. À mon sens, Valtra possède de meilleurs atouts dans chaque secteur du terrain. Même si j'ai pointé du doigt certains manquements au niveau du bloc défensif dernièrement, il n'en reste pas moins supérieur à celui de Toggenburg. En réception, les Vallonnières ont aussi un niveau bien meilleur grâce notamment aux bonnes performances de la libéro Lejla Kurtaliqui. L'apport de Daria Butkevich dans cette zone a également été intéressant samedi.



Quatrième meilleure scoreuse de LNA féminine, Daria Butkevich sera-t-elle à nouveau à la hauteur dans la série décisive qui arrive ?

L'attaque : net avantage Valtra

Mais c'est en attaque que l'Ukrainienne pèse essentiellement de tout son poids. La quatrième meilleure scoreuse de la ligue a une panoplie très complète dans ce registre, entre puissance et gestes plus subtils. Et plus généralement, les joueuses de Luiz Souza offrent plus de solutions de ce côté-là que les filles de son homologue Marcel Erni. Plus limitées, celles-ci procèdent souvent selon les mêmes schémas et ne parviennent pas à mettre autant d'impact que Valtra lorsqu'il s'agit de « passer en force » par exemple. C'est ce point précis qui pourrait définitivement faire pencher la balance dans le camp vallonien dans cette série où il faudra réussir à surprendre l'autre pour gagner trois fois (meilleur des cinq matches).

Quelques petites réserves

Les seules craintes que l'on pourrait avoir concernent le service, pas toujours très sûr (ce qui n'a pas été le cas samedi) et la couverture du milieu de terrain qui s'avère parfois pas optimale. En cherchant bien, on peut encore noter les envois pas toujours assez précis d'Ester Ribeiro Martins. L'un des deux renforts brésiliens a tendance à chercher les lignes et malheureusement à s'en écarter de temps en temps. Mais samedi, elle a parfaitement ajusté ses tirs

dans les limites, ce qui est rassurant au moment d'aborder les événements qui comptent. Malgré ces quelques « réserves » et au vu des éléments évoqués, Valtra devrait donc s'en sortir sans trop de peine quand même.

Donner le « coup de grâce » sans attendre

Mais attention à ne pas donner des raisons d'y croire à Toggenburg en restant trop longtemps à « touche-touche » au score. Samedi passé, chaque équipe avait gagné 60 points au milieu du 3^e set. Dans le premier acte de cette série, il faudra impérativement donner le coup de grâce plus tôt pour se mettre à l'abri et préserver des forces pour la partie numéro 2 à l'extérieur. Ainsi, tout va bien se passer et les volleyeuses du Vallon devraient terminer 2022 debout et toujours en LNA.

Kevin Vaucher

LNA qualification									
Groupe e Valtra - Toggenburg									3-2
1. Viteos NUC	18	17	1	0	0	54	-	8	53
2. A. Pfeffingen	18	13	1	1	3	46	-	16	42
3. K. Schaffhausen	18	11	2	0	5	42	-	23	37
4. Didingen	18	9	3	2	4	42	-	26	35
5. Cheseaux	18	9	1	2	6	35	-	29	31
6. ZESAR-VFM	18	7	0	3	8	29	-	38	24
7. Genève	18	5	3	0	10	27	-	38	21
8. Lugano	18	4	0	2	12	23	-	46	14
9. Groupe e Valtra	18	1	2	1	14	16	-	50	8
10. Toggenburg	18	0	1	3	14	13	-	53	5



ENTREPRISE GÉNÉRALE EN BÂTIMENTS

G. FREY et fils sa

ÉTUDE | PROPOSITION | DEVIS | PROJET GÉNÉRAL

Construction neuve | Transformation | Rénovation

Terrassement | Démolition | Béton armé | Maçonnerie | Chape | Façades
Isolation périphérique | Aménagement extérieur | Terrasse | Génie civil

Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier - T. +41 32 861 30 17 - admin@gfreyetfils.ch

À VENDRE

Bois de feu

scié à 25 cm.

Sac de 15 kilos

à Fr. 10.-

Livraison possible sur demande.

Tél. 079 449 43 44



ÉLECTRICITÉ

A. Tosato
Responsable
de succursale
032 861 30 00
Grand-Rue 2
2114 Fleurier

- Installations électriques
- Contrôles des installations électriques
- Domotique, télématique, TV, téléphone
- Borne de charge – E-mobilité
- Installations photovoltaïques
- Paratonnerre
- Dépannage



JÉRÔME SCHNEITER

CARRELAGE & MAÇONNERIE

079 699 20 43

info@jschneider.ch

À LOUER

à COUVET

Rue de la Flamme 26

Appartement entièrement rénové de 3½ pièces

Loyer **Fr. 860.-** plus charges

Tél. 079 272 40 77

À LOUER

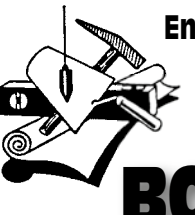
à COUVET

Rue de la Flamme 22

Appartement entièrement rénové de 4½ pièces

Loyer **Fr. 960.-** plus charges

Tél. 079 272 40 77



Entreprise en bâtiment

YVAN BORDIGNON

CLOS-DONZEL • 2114 FLEURIER • Tél. 032 861 41 31

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers



margot mazout

mazout | essence | diesel **0800 844 644**



CHAUFFAGE • SANITAIRE

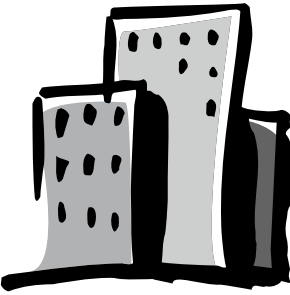
SERVICE APRÈS-VENTE

pompes à chaleur et énergie renouvelable

Service 079 179 04 20

Chauffage-sanitaire 079 179 04 21

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch





GHB Gérance Sàrl - Votre partenaire pour la location

Avenue de la Gare 3 - 2114 Fleurier

Tél. 032 861 25 56 - www.ghb-gerance.ch



FLEURIER	FLEURIER	FLEURIER
Pont 7 – 3 pièces	Collège 14 – 4 pièces	Industrie 10 – 4 pièces
Appartement au centre du village	Spacieux appartement à proximité des collèges	Appartement en duplex avec cachet
Cuisine agencée, salon, hall, 2 chambres, salle de bain/douche, cave et part au jardin commun. L'appartement sera prochainement équipé d'un balcon.	Cuisine agencée, grand salon, 3 chambres, hall avec armoires, salle de bain, WC séparé et cave.	Cuisine agencée, salon/salle à manger, hall, 2 chambres, grande mezzanine, 2 salles de bains, cave et part au jardin commun.
Loyer: Fr. 690.- + charges Libre dès le 01.04.2022	Loyer: Fr. 900.- + charges Libre dès le 01.04.2022	Poste de conciergerie à repourvoir. Loyer: Fr. 1'000.- + charges Libre dès le 01.04.2022

MÔTIERS	COUVET	COUVET
Collège 1 – 2½ pièces	P.-Dubied 18 – 2½ pièces	Grand-Rue 1 – 2 pièces
Appartement rénové au centre du village	Appartement en duplex à proximité de la gare	Spacieux appartement au centre du village
Cuisine agencée, salon, hall, chambre, salle de bain, 2 réduits, cave et galetas.	Cuisine agencée ouverte sur salon, hall, grande mezzanine, salle de bain, WC séparé et cave.	Cuisine agencée ouverte sur grand salon, hall, chambre, salle de bain et cave.
Loyer: Fr. 580.- + charges Libre de suite	Loyer: Fr. 690.- + charges Libre de suite	Loyer: Fr. 595.- + charges Libre de suite

COUVET	COUVET	TRAVERS
Ouest 5 – 3 pièces	Tilleuls 14 – 4½ pièces	Miéville 12 – 2½ pièces
Appartement au centre du village	Appartement en PPE avec balcon et ascenseur	Appartement neuf au rez-de-chaussée. Idéal pour personne âgée ou à mobilité réduite.
Cuisine agencée ouverte sur salon, hall, 2 chambres, salle de bain et cave.	Cuisine agencée, salon, balcon, hall, 3 chambres, 2 salles de bains, réduit et cave.	Cuisine agencée, salon, hall, chambre, salle de bain avec douche italienne, chambre haute et cave.
Loyer: Fr. 680.- + charges Libre de suite	Loyer: Fr. 1'050.- + charges Libre dès le 01.04.2022	Loyer: Fr. 650.- + charges Libre de suite

Nous avons peut-être le toit que vous cherchez





LABORATOIRE DENTAIRE

Entretien - Rénovation
Réparation de
Prothèses Dentaires

M.C Huguenin
Technicienne Diplômée

Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25



CODONI SA

Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE

COUVET
+41 32 863 12 16

Thierry +41 79 679 54 05 | Marin +41 79 679 31 31
info@codonisa.ch



Sanitaire • Chauffage

Bruno Hirschy • Creux-aux-Loups 1 • CH-2112 Môtiers
Portable 079 775 44 28 • bhsc@bluewin.ch

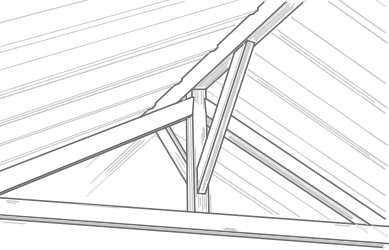


Service Technique

réparation toutes Marques
lave-linge, Lave-vaisselle,
Sèche-linge, Cuisinière,
Réfrigérateur, Congélateur

Tél. 032 861 21 03





CHRISTEN

MENUISERIE

Menuiserie, rénovation
Charpente, couverture

079 / 301 09 35
raph.christen@bluewin.ch
rte de Môtiers 18, Boveresse

BRÛLEURS À MAZOUT

Test antipollution
Service avec abonnement

032 863 33 27
079 624 05 13

F. BERSET - 2108 COUVET

CONTRÔLEUR OFFICIEL
AVEC BREVET FÉDÉRAL



ALAIN REY

2114 FLEURIER
+41 79 818 99 39
alainrey@bluewin.ch

- FERBLANTERIE
- SANITAIRE
- PARATONNERRE